

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.



Aperçu

1. État des lieux	2
2. Généralités	2
3. Ecoles et gardes enfants.....	3
4. Restaurants, cafés, bars	6
5. Magasins.....	7
6. Professions dites de contacts.....	9
7. Secteur loisirs	10
8. Centres sportifs, saunas, clubs de sexe.....	13
9. Églises et communautés religieuses.....	14
10. Transports publics	15
11. Entreprises.....	16
12. Groupes vulnérables	17
13. Hôpitaux, instituts de soins et professions paramédicales.....	19
14. Recherche de contact, isolement et quarantaine.....	19
15. Politique de Tests	21
16. Stratégie de Vaccination	24
17. Restrictions de contact.....	27
18. Frontières	29
19. Collaboration transfrontalière	34
20. Législation et réglementation adaptées à COVID-19	35
21. Recherches en cours	37

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
1. État des lieux		
Les chiffres actuels sont disponibles sur le site web du RIVM (https://www.rivm.nl/) Ou consultez le tableau de bord (régional) de Corona (https://coronashboard.rijksoverheid.nl/)	Pour les chiffres actuels, veuillez consulter le site web L'Institut Robert Koch (https://www.rki.de/); Ou consultez le tableau de bord (régional) de Corona (https://corona.rki.de/)	Pour les chiffres actuels, veuillez consulter le site web du Sciensano (https://covid-19.sciensano.be/) Ou consultez le moniteur (régional) belge COVID-19 (https://epistat.wiv-isp.be/covid/covid-19.html)
2. Généralités		
À partir du 1er décembre 2020, la loi sur les mesures temporaires de la Corona s'appliquera. Cela signifie que les pouvoirs reviennent aux maires des municipalités et qu'il y a un contrôle parlementaire. Pour le Limbourg du Sud, les municipalités coordonnent toujours leurs mesures sur une base hebdomadaire sous la présidence du président de la Région de sécurité du Limbourg du Sud. Les Pays-Bas distinguent 4 niveaux : - Niveau 1 "Vigilant" : 50 résultats de tests positifs pour 100 000 habitants par semaine (valeur du signal : 7 résultats de tests positifs pour 100 000 habitants par jour). - Niveau 2 "Inquiétant" : >50, mais 150 résultats positifs pour 100 000 habitants par semaine - Niveau 3 "Grave" : >150, mais 250 résultats positifs pour 100.000 habitants par semaine - Niveau 4 : "Très sévère" : >250 résultats positifs pour 100 habitants par semaine. Dès que le niveau 3 ou 4 s'applique dans trois ou quatre régions de sécurité, les mesures s'appliquent	RNW peut déclarer Kreise ou les municipalités une zone à risque (>35 nouveaux cas de corona par jour pour 100 000 habitants). Ces Kreise ou municipalités doivent alors prendre des mesures supplémentaires. - Niveau à risque 1 : >35 infections pour 100 000 habitants au cours des 7 derniers jours - Niveau à risque 2 : >50 infections pour 100 000 habitants au cours des 7 derniers jours - Particulièrement extrême : >200 infections pour 100 000 habitants au cours des 7 derniers jours Les mesures diffèrent selon l'incidence par région (stratégie des hotspots). Au niveau fédéral, la loi sur la lutte contre les infections impose, depuis le 23 avril, une Notbremse fédérale aux régions où l'incidence sur 7 jours pour 100 000 habitants a dépassé 100 pendant trois jours consécutifs. Des mesures supplémentaires s'appliquent si l'incidence dépasse 150 (fermeture des magasins) et 165 (fermeture de l'éducation physique). Outre le Notbremse fédéral, le règlement NRW prévoit également	Au niveau régional, le niveau de risque est déterminé sur la base du nombre d'infections pour 100 000 habitants au cours des 14 derniers jours : - Pas d'alarme : pas d'infections - Phase de pré-alarme : 1 à 14 infections - Niveau d'alerte 1 : entre 15 et 30 infections - Niveau d'alerte 2 : entre 31 et 50 infections - Niveau d'alerte 3 : entre 51 et 100 infections - Niveau d'alerte 4 : plus de 100 infections Des mesures fédérales supplémentaires s'appliquent aux niveaux d'alerte 3 et 4. La Belgique se trouve à partir de 23 octobre au niveau de vigilance 4. Un plan par étapes a été présenté le 14 mai. La première étape sera mise en œuvre à partir du 26 avril suivie du plan extérieur au 8 mai. Le 11 mai, le comité de consultation a présenté un plan d'été comportant quatre étapes successives, toutes soumises au seuil fixé par les lignes directrices, à savoir un maximum de 500 patients COVID

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
<p>au niveau national. Le maire détermine si des mesures supplémentaires s'appliquent dans une municipalité. Une carte de route a été présentée, tant pour l'escalade que pour la désescalade des mesures. La désescalade est détaillée plus en détail dans le plan par étapes, qui décline les mesures en six étapes, avec des dates indicatives.</p> <p>A partir du 26 juin, l'étape 4 commencera, après la fin du lockdown. Cela signifie qu'à partir de ce moment-là, presque tout sera ouvert à un mètre et demi. L'obligation de porter un masque buccal disparaîtra également en grande partie. Le 13 août, le gouvernement examinera la dernière étape de l'ouverture, à savoir si la règle des 1,5 m peut également être abandonnée le 16 août.</p> <p>Depuis le 1er juin, la loi sur la mise en quarantaine des voyageurs est en vigueur, ce qui crée également une obligation légale pour les voyageurs entrants disposant de leur propre moyen de transport de présenter un test NAAT négatif.</p>	<p>des assouplissements pour les régions situées en dessous de l'incidence du Notbremse. Il y a trois étapes d'ouverture par trois niveaux de l'incidence : moins de 100 sur 7 jours (Inzidenzstufe 3) et moins de 50 sur 7 jours (Inzidenzstufe 2) et moins de 35 par 7 jours (Inzidenzstufe 1).</p> <p>Il y a un aperçu de la situation actuelle en NRW et au RKI. Heinsberg est classé dans l'Inzidenzstufe 1 et Aix-la-Chapelle dans l'Inzidenzstufe 2.</p> <p>Le 27 mai, le Bund et les Länder se sont réunis pour la dernière fois et ont décidé de vacciner également les enfants à partir de 12 ans. À partir du 7 juin, tout le monde peut prendre un rendez-vous pour se faire vacciner.</p> <p>À partir du 21 juin, des changements majeurs s'appliquent à l'obligation de porter un masque buccal à l'extérieur.</p>	<p>dans l'unité de soins intensifs : étape 1 à partir du 9 juin (si 8 personnes vulnérables sur 10 ont été vaccinées), étape 2 à partir du 1er juillet (si 6 adultes sur 10 ont reçu leur première vaccination), étape 3 à partir du 30 juillet (si 7 adultes sur 10 ont reçu leur première vaccination) et étape 4 à partir du 1er septembre (si 7 adultes sur 10 ont été vaccinés). Le décret ministériel précisera en temps voulu si et comment les réouvertures sont autorisées. Ces ajustements doivent encore être intégrés dans le décret ministériel.</p> <p>Le 18 juin, le comité de consultation a décidé de la prochaine étape du plan d'été à partir du 27 juin. Le CA doit encore être modifié.</p> <p>À partir du 1er juillet, d'autres règles s'appliquent, conformément au certificat corona européen.</p> <p>Le comité de consultation se réunira à nouveau le 16 juillet.</p>

3. Ecoles et gardes enfants

Mesures pour les Pays-Bas :	Mesures pour Rhénanie-du-Nord-Westphalie :	Mesures pour la Belgique :
<ul style="list-style-type: none"> - Garde d'enfants : le 8 février, les crèches ont réouvert leurs portes - La garde extrascolaire : à partir du 19 avril, la garderie extrascolaire est à nouveau entièrement ouverte; - A partir du 8 février, l'école primaire est à nouveau entièrement ouverte ; - Enseignement secondaire : À partir du 31 mai, les écoles secondaires sont autorisées à 	<p>Mesures pour Rhénanie-du-Nord-Westphalie :</p> <p>Les enseignants et le personnel des crèches et écoles pourront se faire tester volontairement, mais fréquemment (but est 2 fois par semaine). Toutefois, les participants aux cours d'éducation physique sont tenus de passer deux autotests par semaine à l'école. Cette exigence ne s'applique pas aux personnes entièrement vaccinées ou aux personnes guéries</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Au moyen d'un code de couleur, la politique en matière d'éducation est adaptée ; <p>A partir des vacances de Pâques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Enseignement primaire</i> : Enseignement par contact à 100% - <i>Enseignement secondaire</i> : 100% d'enseignement de contact pour l'enseignement secondaire spécial la première année de l'enseignement secondaire. 50% d'éducation de contact pour les

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
<p>ouvrir complètement. À partir du 7 juin, il est obligatoire que tous les élèves des écoles reçoivent à nouveau un enseignement physique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enseignement secondaire professionnel est partiellement ouvert à partir du 1er mars, chaque élève ayant droit à une journée d'éducation physique par semaine ; - Enseignement professionnel supérieur et universités : À partir du 26 avril, tous les étudiants de l'enseignement supérieur pourront à nouveau suivre des cours d'éducation physique un jour par semaine. - Des exceptions peuvent être faites pour les élèves et étudiants vulnérables ; - Les examens théoriques pour l'exercice des professions et des affaires peuvent se poursuivre à partir du 16 mars. À partir du 28 avril, les examens théoriques pour la conduite d'un véhicule pourront également être à nouveau organisés physiquement. - En cas de présence physique, tous les élèves de l'enseignement secondaire et supérieur et universités, portent un couvre bouche-nez en dehors des cours, cela continuera à s'appliquer avec les assouplissements de l'étape 4. Dans des situations spécifiques : également dans les salles de classe. Pour les élèves et le personnel, la règle de la distance de 1,5 mètre s'applique. Dans l'enseignement secondaire, la distance de 1,5 m ne s'applique plus depuis le 31 mai entre les élèves, afin de réaliser une éducation physique complète. 	<p>de la maladie COVID-19 (voir la rubrique "Politique de test"). Il est possible de délivrer un certificat de test à la personne testée sur demande, si le test a été effectué sous surveillance.</p> <p>Indien federale Notbremse (7-daagse incidentie >165): Tous les cours physiques sont interdits et les garderies (à l'exclusion des salles d'urgence) ferment si l'incidence régionale sur 7 jours est supérieure à 165, à l'exclusion des classes de fin d'études et de l'enseignement spécial.</p> <p>Si l'incidence sur 7 jours est stable <100 : Plus d'éducation physique possible. À partir du 31 mai, il est prévu que toutes les écoles, quel que soit leur type, reprennent les cours en classe, avec les mesures d'hygiène, les masques buccaux et les tests existants et à condition que l'incidence sur 7 jours soit stable <100.</p> <p>Si l'incidence sur 7 jours est stable >100 mais <165 : Seul l'enseignement par alternance est autorisé, sauf pour les examens et l'enseignement spécial, entre autres. Selon d'autres règles, cela ne doit pas non plus s'appliquer aux classes terminales.</p> <p>Si l'incidence sur 7 jours est stable <100, >50 (Inzidenzstufe 3) : <ul style="list-style-type: none"> - Retour aux cours en face à face pour toutes les écoles de tous les types, avec les mesures d'hygiène, les masques buccaux et les tests existants. </p>	<p>élèves de deuxième et troisième année.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Enseignement supérieur</i> : 1 jour par semaine d'éducation de contact est autorisé; - Les examens peuvent avoir lieu physiquement ; - Les enseignants se réunissent en ligne ; il en va de même pour les journées d'études pédagogiques ; - Les crèches (0-3 ans) restent ouvertes. - L'enseignement spécial et l'enseignement professionnel à temps partiel sont alors également des enseignements de contact intégral pour les groupes vulnérables. <p>À partir du 15 mars, les voyages scolaires sont autorisés pour une durée maximale d'une journée dans les écoles primaires et secondaires (les règles relatives aux activités de plein air s'appliquent).</p> <p>Règles supplémentaires : Une attention particulière est accordée au respect des mesures sanitaires (masque buccal dans les écoles secondaires, etc.). En outre, à partir du 24 mars, les élèves des cinquième et sixième année de l'enseignement primaire seront obligés de porter un masque buccal.</p> <p>En Flandre, les tests seront systématiquement renforcés dans les écoles dès qu'une infection est détectée : un test rapide le premier jour et un éventuel test PCR le septième jour.</p>

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
<p><i>Les autotests</i> sont utilisés dans l'éducation, pour le personnel éducatif de l'enseignement primaire, secondaire et spécial, l'objectif est de réaliser des autotests préventifs deux fois par semaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A partir du 19 avril, déploiement de auto-tests dans l'enseignement primaire. - A partir du 2 mai, auto-tests pour les assistantes maternelles ; - Les autotests pour les étudiants et le personnel de l'enseignement secondaire et supérieur devraient être disponibles au début du mois de mai. - Les autotests ne sont pas une condition préalable à l'éducation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les cours de musique à l'intérieur sont autorisés à partir de 5 personnes. - Les formations professionnelles ou autres sont autorisées à l'extérieur ou à l'intérieur avec test négatif, distance, etc. <p>Si l'incidence sur 7 jours est stable <50 mais >35 (Inzidenzstufe 2) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cours de musique à l'intérieur avec un maximum de 10 personnes ; - La formation professionnelle et les autres types de formation sont autorisés à l'intérieur, sans distance minimale, mais avec des sièges fixes. <p>Si l'incidence sur 7 jours est stable <35 (Inzidenzstufe 1) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enseignement en intérieur sur des sièges fixes sans masque buccal ni test est autorisé. - Il n'est plus obligatoire de porter un masque buccal à l'extérieur de la zone scolaire. <p><i>Activités périscolaires et garde d'enfants</i> : Jusqu'au 7 juin, ouverture limitée et demande urgente de rester chez soi dans la mesure du possible. À partir du 7 juin, la pépinière ouvrira à nouveau complètement ses portes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les masques médicaux sont obligatoires pour les élèves dans les bâtiments scolaires et sur le terrain scolaire. Pour les enfants jusqu'à la huitième année inclusivement, un masque buccal quotidien s'applique ; - Les cours en plein air sont autorisés, mais les mêmes règles que pour les sports de plein air s'appliquent 	

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
	<ul style="list-style-type: none"> - Les voyages scolaires sont interdits. <p>Pour Aix-la-Chapelle, les mesures s'appliquent sous l'Inzidenzstufe 2 et pour Heinsberg sous l'Inzidenzstufe 1.</p>	

4. Restaurants, cafés, bars

<p>Pour les Pays-bas, les dispositions suivantes s'appliquent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les restaurants et les cafés sont ouverts à l'intérieur et à l'extérieur, mais doivent être fermés entre 22h00 et 06h00. - Les plats à emporter sont disponibles jusqu'à 01h00 au plus tard, à l'exception des cafés (fermés à 22h00) ; - A l'intérieur : max 4 personnes par table, pas de places au bar ; On travaille avec un maximum de deux équipes encadrées entre 18-22 heures sur rendez-vous ; - À l'extérieur : Réservation (en ligne/à la porte) obligatoire ; Maximum 4 personnes par table, à 1,5 mètres ou avec un paravent. Sauf s'il s'agit de personnes d'un même ménage ou d'enfants de moins de 12 ans ; - Les hôtels sont ouverts ; <p>Les dispositions suivantes s'appliquent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maximum de 50 clients par salle, à l'exclusion du personnel. - Si le secteur de l'hôtellerie et de la restauration utilise des cartes d'accès de type Corona (voir "politique d'essai"), 100 % de la capacité placée à 1,5 m est autorisée. - Distance de 1,5 m entre les tables et les sièges obligatoire. - Triage préalable et demande de coordonnées - Interdiction de la vente d'alcool entre 22h00 et 06h00. 	<p>En RNW, les dispositions suivantes s'appliquent</p> <p>Si l'incidence sur 7 jours >100 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les restaurants, bars, boîtes de nuit et cafés sont fermés ; - Les repas peuvent toujours être emportés (le port d'un masque buccal est obligatoire) ; - Les séjours en hôtel sont interdits, sauf pour les voyageurs d'affaires strictement nécessaires. <p>Inzidenzstufe 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La restauration en plein air est autorisée, à condition que les clients et le personnel aient un résultat de test négatif et que les clients disposent d'un siège. <p>Inzidenzstufe 2:</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accueil à l'intérieur peut également être ouvert, à condition que les invités et le personnel aient un résultat de test négatif, que les invités soient assis et que la distance entre les tables soit de 2 mètres. La restauration en plein air est également possible sans test négatif. <p>Inzidenzstufe 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accueil à l'intérieur peut également ouvrir sans test négatif. <p>Pour Aix-la-Chapelle et Kreis Heinsberg, les mesures s'appliquent sous l'Inzidenzstufe 1.</p>	<p>Pour la Belgique les dispositions suivantes s'appliquent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les cafés et restaurants sont ouverts ; - La vente à emporter des repas est possible jusqu'à 01.00 heures ; - Heures d'ouverture à l'intérieur et à l'extérieur entre 5.00h et 23.30h. Ainsi pour les ventes à emporter et les livraisons. - Les buffets sont autorisés, les banquets et les réceptions ne sont soumis à aucune limite à partir du 27 juin ; - Les sports de café sont également autorisés à nouveau à partir du 27 juin ; - Un compteur de CO2 est obligatoire à l'intérieur et doit être visible, la norme est de 900 ppm de CO2 ; - 4 personnes par table ou un ménage, avec une distance de 1,5 m entre les tables. A partir du 27 juin : max. 8 personnes, l'utilisation de plexiglas est autorisée sur les terrasses comme alternative à la distance de 1,5m entre les tables ; - Sièges et masques buccaux pour le personnel et les clients requis.
---	--	---

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
<ul style="list-style-type: none"> - Interdiction des divertissements et du libre-service. - Recommandation au personnel de procéder à des autotests deux fois par semaine. <p>À partir du 26 juin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La gastronomie est autorisée à ouvrir avec des heures d'ouverture normales ; - Le divertissement est autorisé ; - Avec des sièges fixes, 100% de la capacité d'un demi-mètre peut être utilisée. Il n'y a pas de limite de grandeur de groupe ; - Avec un billet corona, 100% de la capacité du visiteur s'applique. 1,5m et un siège fixe ne sont pas requis ; - Pas d'interdiction d'alcool après 22h Le triage et la demande d'informations de contact restent importants.00. 		

5. Magasins

Mesures pour les Pays-Bas :	Mesures pour Rhénanie-du-Nord-Westphalie :	Mesures pour la Belgique :
<p>A partir du 28 avril (magasins non essentiels) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les magasins non essentiels seront autorisés à ouvrir sans réservation à partir du 28 avril ; - Les marchés non alimentaires peuvent également ouvrir ; - Distance de 1,5m et maximum deux personnes par étage ou une personne par 25m² ; - Les commerces non essentiels peuvent ouvrir entre 06h00 et 20h00 ; - A partir du 5 juin : plus d'interdiction de soirées shopping & 1 visiteur par 10m². <p>Magasins essentiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les commerces de première nécessité, qui se concentrent sur les produits de première 	<p>Magasins non essentiels :</p> <p>Inzidenzstufe 3</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouvert, également sans rendez-vous. - Max. 1 client par 20m², jusqu'à 800m² maximum ; - Marchés hebdomadaires autorisés avec un nombre limité de visiteurs pour la distance ; - Les foires et expositions pour un maximum d'une personne par 7m² et dans des zones fermées avec un test négatif sont autorisées. <p>Inzidenzstufe 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Max. 1 client par 10m² jusqu'à 800m² maximum ; 	<p>Magasins essentiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les magasins essentiels et non essentiels sont ouverts sans rendez-vous. - Les clients peuvent faire leurs achats avec un maximum de 2 personnes ou un ménage ensemble, sauf pour les enfants jusqu'à 12 ans. À partir du 27 juin : aucune limite au nombre de personnes avec lesquelles vous pouvez faire des achats ; - La livraison à domicile et le « click and collect » (sur rendez-vous et à l'extérieur du magasin) restent possibles ; - La distance sociale doit être garantie, la désinfection obligatoire des mains et un maximum d'un client par 10m². - Le port d'un masque buccal est obligatoire ; ou des personnes nécessitant des soins) ;

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
<p>nécessité, sont ouverts comme d'habitude, tels que les supermarchés, les stations d'essence, les pharmacies et les opticiens ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les magasins essentiels, les heures d'ouverture normales s'appliquent. - Interdiction d'alcool entre 22h et 6h du matin. Cela s'applique à la vente, à la livraison et à la consommation dans l'espace public ; - La norme est de 1 client par 10m² ; - Heures d'ouverture spéciales pour les personnes à la santé fragile jusqu'au 7 juin, date à laquelle elles cesseront ; - Dans le commerce de détail, des accords sont conclus sur le strict respect des protocoles. S'il y a trop de monde ou si les règles de base ne sont pas respectées, un lieu (ou une partie d'un lieu) peut être fermé. L'application de la loi est renforcée. - Le port d'un masque buccal dans les magasins est obligatoire et il est recommandé de le faire lorsqu'on se rend d'un magasin à l'autre dans les centres commerciaux. 	<p>Inzidenstufe 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucune limite de surface, même pour plus de 800m² il y a un maximum de 1 client par 10m² ; - Les marchés annuels et spéciaux avec des éléments forains seront à nouveau possibles à partir du 1^{er} septembre sans test négatif. <p>Incidence 101 – 150</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouvert à condition qu'un rendez-vous préalable soit pris et que le client ait un résultat de test négatif datant de moins de 24 heures ; - 1 client par 40 m². <p>Incidence >150 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fermeture des magasins non essentiels. La collecte, si elle se fait sans contact, est possible (Click & Collect). <p>Pour les commerces de première nécessité, les mesures existantes continueront à s'appliquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Incidence < 100 : 1 personne par 10m² pour les surfaces de vente de < 800 m², 1 personne par 20 m² pour les surfaces de vente de plus de 800 m² ; - Incidence >100 : 1 personne pour 20 m², respectivement 1 personne pour 40 m². - Les magasins proposant une gamme de produits essentiels et non essentiels peuvent être entièrement ouverts si l'accent est mis sur les produits essentiels. La gamme ne peut pas être étendue ; - Obligation de porter un masque buccal dans les magasins. Ce masque buccal doit au moins être d'une certaine qualité de protection (masques buccaux FFP2, KN95 ou OP ou de qualité comparable). À partir du 1^{er} 	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les marchés (y compris les marchés non essentiels) sont ouverts et tous les produits peuvent être offerts. Il est obligatoire de porter un masque buccal à une distance de 1,5 m de distance et aucune nourriture ou boisson ne peut être consommée ; - Les marchés aux puces, brocantes, marchés aux puces et foires sont autorisés dans les mêmes conditions. À partir du 27 juin, un plan de circulation à sens unique sera appliqué à partir d'un nombre de visiteurs de 5 000. Les protections buccales sont obligatoires en juillet et août ; - Les magasins de nuit ferment à 23.30h. A partir du 27 juin à 01.00h ; - Pas d'interdiction de vente d'alcool.

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
	<p>décembre, cette obligation s'appliquera également aux magasins, en file d'attente et aux parkings. Les instructions existantes concernant le respect d'une distance de 1,5 mètre, le lavage fréquent des mains, etc. restent nécessaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'exigence d'un test négatif ne s'applique pas aux personnes entièrement vaccinées ou ayant récupéré du COVID-19 (voir la rubrique « politique de test ») ; - L'exigence d'un test négatif ne s'applique pas aux personnes entièrement vaccinées ou ayant récupéré du COVID-19 (voir la rubrique « politique de test ») ; <p>Pour Aix-la-Chapelle et Kreis Heinsberg, les mesures s'appliquent dans le cadre de l'Inzidenzstufe 1.</p>	

6. Professions dites de contacts

Mesures pour l'ensemble des Pays-Bas	Mesures pour Rhénanie-du-Nord-Westphalie :	Mesures pour l'ensemble de la Belgique
<p>- Toutes les professions dites de contacts seront ouverts, travailleurs du sexe y inclus</p> <p>- Les professions médicales telles que les dentistes, les orthophonistes, les physiothérapeutes et les vétérinaires resteront bien sûr ouvertes ;</p> <p>- Il est obligatoire de porter un masque buccal, tant par le prestataire de services que par le client. Le masque buccal peut être retiré dès que le client dispose d'un siège fixe. Le travail doit être effectué dans la mesure du possible à une distance de 1,5 mètre et le travail doit être effectué sur rendez-vous et triage. À partir du 26 juin, l'obligation de porter un masque buccal change.</p>	<p>Professions de contact non médicales :</p> <p><i>Incidence <100</i> : Ouvert avec des exigences d'hygiène et peut être pratiqué à nouveau, comme les esthéticiennes, les salons de massage et les studios de tatouage</p> <p><i>Incidence >100</i> : les professions de contact non médical sont interdites, à l'exception des coiffeurs et des podologues, à condition que le client ait un résultat de test négatif datant de 24 heures maximum.</p> <p>- L'exigence d'un test négatif ne s'applique pas aux personnes entièrement vaccinées ou ayant récupéré du COVID-19 (voir la rubrique « politique de test ») ;</p>	<p>- Les professions de contact, tant médicales que non médicales, sont ouvertes ;</p> <p>- Les leçons de conduite sont autorisées, si les modalités sont respectées ;</p> <p>- Les photographes peuvent encore recevoir des clients ;</p> <p>- Le service à domicile est interdit sauf pour les soins capillaires ;</p> <p>- Les professions de contact médical sont ouvertes, dans des conditions de distanciation sociale maximale, à raison d'un client par 10m2, sur rendez-vous uniquement et avec port d'un masque buccal.</p>

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
	<ul style="list-style-type: none"> - Le port d'un masque buccal médical est obligatoire. En l'absence de masque buccal, le test doit être négatif. - Les réservations sont obligatoires. - Les traitements médicalement nécessaires, tels que la physiothérapie, l'ergothérapie et la logopédie, continueront quelle que soit l'incidence également sans test négatif. - Les cours de conduite sont également autorisés, à condition de porter un masque FFP2. A l'Inzidenzstufe 1, un masque buccal ordinaire est suffisant. <p>Ce qui suit s'applique pour Heinsberg et Aix-la-Chapelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des professions de contact non médicales peuvent ouvrir, sous réserve des conditions susmentionnées. 	

7. Secteur loisirs

<ul style="list-style-type: none"> - Les lieux de passage, tels que les musées, peuvent être ouverts sur réservation avec un maximum d'une personne par 10m² ; - Les cinémas, théâtres et salles de concert peuvent ouvrir à un maximum de 50 visiteurs par salle ou 250 visiteurs pour une capacité de 1000 sièges fixes. Avec les cartes d'accès corona (voir la politique d'essai), 100% de la capacité placée à 1,5m est autorisée ; - Réservation obligatoire, pour 4 personnes maximum, enfants jusqu'à 12 ans ou un ménage ; - Les parties intérieures des parcs d'attractions, des parcs naturels et des zoos sont autorisées à 	<p>Mesures pour Rhénanie-du-Nord-Westphalie :</p> <p>Si Notbremse, une incidence de 7 jours >100 s'applique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fermeture des théâtres, des salles de concert, des foires, des cinémas, des parcs d'attractions, de la prostitution, etc. - Les musées, expositions d'art, galeries, palais, châteaux et autres sont également fermés. - À l'extérieur, les cinémas et théâtres en voiture sont autorisés à une distance de 1,5 mètre entre les voitures. <p>Inzidenzstufe 3:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les concerts en plein air sont autorisés pour un maximum de 250 personnes, à condition 	<p>Mesures pour l'ensemble de la Belgique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réouverture d'établissements appartenant aux secteurs culturel, festif, sportif, récréatif et événementiel, y compris à l'intérieur (tels que les cinémas, les casinos, les parties intérieures des parcs d'attractions, etc.) ; - Les boîtes de nuit restent fermées pour l'instant ; - À partir du 27 juin, un plan à sens unique s'applique aux foires dont le nombre de visiteurs est égal ou supérieur à 5 000 ; les masques buccaux sont obligatoires en juillet et en août ; - Depuis le 27 juin, il n'y a plus de restrictions concernant les logements touristiques pouvant accueillir plus de 15 personnes ;
--	--	---

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
<p>ouvrir, selon les règles des lieux de passage.</p> <p>Le port d'un masque buccal est obligatoire dans les espaces publics intérieurs, les gares et les aéroports, sauf si l'on dispose d'une place assise ou debout fixe. Pour les endroits qui sont en partie couverts la recommandation de porter des masques de protection s'applique aux parties où il y a un auvent.</p> <p>En ce qui concerne les lieux qui ont des emplacements à la fois intérieurs et extérieurs (tels que les gares, mais aussi les zoos et les parcs d'attractions), il est conseillé de mettre et d'enlever le masque buccal le moins possible, même si les visiteurs sont à l'extérieur.</p> <p>À partir du 26 juin : Pour les lieux de passage, tels que les musées et les parcs, le maximum d'un visiteur par 5m² s'applique. Cela nécessite une distance de 1,5 m et la séparation des flux de visiteurs. Dans le cas des lieux où les sièges sont fixés, 100 % de la capacité de 1,5 m s'applique. Ceci est soumis à une obligation d'enregistrement et à un contrôle de santé. Avec un billet d'accès corona, un secteur est autorisé à admettre 100% de sa capacité normale sans 1,5m. Avec une carte d'accès Corona, les installations de danse peuvent également être rouvertes, sans 1,5m. L'obligation de porter un masque buccal est supprimée pour les lieux publics et les zones intérieures où une distance de 1,5 m est possible.</p>	<p>qu'elles soient assises à distance et que le test soit négatif ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les théâtres, les salles de concert, les cinémas, etc. peuvent être utilisés pour un maximum de 250 personnes, à condition qu'il y ait des sièges fixes et un test négatif. - Les musées, expositions d'art, galeries, palais, châteaux et autres lieux similaires sont autorisés sur rendez-vous. Dans les zones fermées, le nombre maximum de visiteurs par 20m² est de 1 ; - De plus petites facilités de plein air peuvent ouvrir, comme le golf miniature, les parcs d'escalade, sous réserve d'un test négatif. Les piscines extérieures peuvent également être ouvertes à des fins sportives, sous réserve d'un test négatif et d'un nombre limité de visiteurs. Les zones de bronzage sont fermées ; - Les parcs de vacances et les campings sont autorisés à condition que le résultat du test soit négatif ; - Les hôtels sont autorisés à ouvrir et à ne fournir que le petit-déjeuner à l'intérieur <p>Inzidenzstufe 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les concerts et les spectacles dans les théâtres, les salles de concert, les cinémas et autres espaces intérieurs sont autorisés pour max. 500 personnes. Le public doit avoir un test négatif, s'inscrire et respecter une distance minimale ; - Musées, etc., également sans rendez-vous ; - Les piscines extérieures peuvent être ouvertes ainsi que des saunas et des centres de bien-être, avec les zones de bain de soleil, à condition que le test soit 	<ul style="list-style-type: none"> - Heures d'ouverture entre 05h00 et 23h30 ; - Groupe de 4 personnes maximum, à l'exclusion des enfants de moins de 12 ans, ou un ménage ; - Masque buccal obligatoire dans les zones d'accès public et si la distance ne peut être respectée, fortement recommandé. À partir du 27 juin, cela ne sera pas nécessaire pour les événements en plein air si vous êtes assis ; - Les discothèques restent fermées, sauf pour ce qui est autorisé (dans le cadre de l'hospitalité). - Les salles de fête et les réunions privées peuvent accueillir jusqu'à 50 personnes selon les règles de l'hospitalité et les événements et démonstrations peuvent être dynamiques jusqu'à 200 et statiques jusqu'à 400 personnes. - Jusqu'à 50 personnes peuvent participer aux activités organisées jusqu'au 24 juin et jusqu'à 100 personnes à partir du 25 juin, à l'exception d'un guide ; - Des événements et des spectacles sont également possibles à nouveau. En intérieur, jusqu'à 200 personnes ou 75 % de la capacité de la salle, en position assise, avec masque buccal et distance. En extérieur jusqu'à 400 personnes, avec masque buccal et distance. A partir du 27 juin : à l'intérieur 100% du CIRM jusqu'à 2.000 visiteurs ou 4.000 avec COVID Safe Ticket & à l'extérieur 2.500 ou 5.000 visiteurs avec COVID Safe Ticket.

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
L'interdiction de l'événement prend fin le 30 juin. Les mêmes conditions s'appliquent aux événements de type « flow-through » et « seating ». Avec un billet d'entrée, 100% de la capacité est possible. Les événements de plusieurs jours sont autorisés avec des billets d'entrée. Jusqu'au 25 juillet, les nuitées ne sont autorisées que pour un total de 24 heures avec un maximum de 25 000 personnes. Après le 25 juillet, la possibilité de renoncer à cette règle sera examinée.	<p>négatif et qu'il y ait au maximum une personne par 7m² de zone de bain de soleil ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les salles de jeux, les agences de paris, etc. sont autorisées, à condition que les tests soient négatifs et que le nombre maximum de clients soit de 1 par 10m². <p>Inzidenzstufe 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les événements en intérieur sont autorisés avec un maximum de 1000 personnes, avec des sièges fixes et un test négatif. - Piscines extérieures ouvertes sans test - Les espaces extérieurs des clubs et des discothèques peuvent être ouverts pour un maximum de 100 personnes avec test. - À partir du 1^{er} septembre, des festivals de musique pourront également avoir lieu pour un maximum de 1000 personnes dont le test est négatif. À partir du 1^{er} septembre, les discothèques couvertes peuvent également être ouvertes après avoir été testées. - Pour tous les espaces publics accessibles au public, l'obligation de porter un masque buccal et nasal s'applique. Cela s'applique également à certains endroits en plein air où la distance ne peut être garantie. Ceci est déterminé au niveau local. <p>Pour Aix-la-Chapelle et Kreis Heinsberg, les mesures s'appliquent dans le cadre de l'Inzidenzstufe 1.</p>	

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
8. Centres sportifs, saunas, clubs de sexe		
<p>Pour l'ensemble des Pays-Bas les dispositions suivantes s'appliquent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les sports intérieurs et extérieurs sont autorisés ; - Les adultes peuvent faire de l'exercice en groupes de 50 personnes maximum sans distance. - Cours collectifs autorisés à l'intérieur et à l'extérieur - Les jeux de jeunes (jusqu'à 17 ans) sont autorisés, sans public. Cela ne s'applique pas aux adultes. - Les vestiaires et les saunas peuvent ouvrir. - Max. 50 personnes à l'intérieur par salle. - Un maximum de 50 spectateurs est autorisé lors des manifestations sportives de haut niveau. Si des billets d'entrée corona sont requis, 100 % de la capacité d'accueil à 1,5 m s'applique. <p>A partir du 26 juin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La taille maximale des groupes à l'intérieur et à l'extérieur sera abandonnée, ainsi que pour les sports en groupe. Leading est la capacité maximale pour garantir une distance de 1,5 m. La norme est de 1 personne par 5m2 ; - Pour les compétitions, les règles de l'événementiel s'appliquent : si siège fixe, 100% de la capacité à 1,5m, si mise en flux 1 visiteur par 5m2. 	<p>En RNW, les dispositions suivantes s'appliquent :</p> <p>Si Notbremse, une incidence de 7 jours >100 s'applique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Seuls les sports individuels et sans contact sont autorisés, avec un maximum de 2 personnes ou avec un ménage. - Pour les enfants de moins de 14 ans, il est permis de faire du sport en groupes de 5 personnes maximum ; - Les entraînements sportifs individuels à l'extérieur sont autorisés. Une distance minimale de 5 mètres doit être respectée entre les différents groupes d'athlètes ; - Les centres de fitness, les piscines et les maisons closes sont fermés - Les sports amateurs sont fermés. <p>Inzidenzstufe 3, ajouter à ce qui précède :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les sports sans contact en plein air avec un maximum de 20 personnes sont autorisés ; - Les sports de contact en plein air respectent les règles relatives aux restrictions de contact; - Les spectateurs sont autorisés à l'extérieur, à condition d'avoir un test négatif et 500 personnes assises au maximum. <p>Inzidenzstufe 2 ajouter à ce qui précède :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les sports de plein air sont autorisés sans limite si non-contact, sports de contact avec max. 25 personnes et test négatif; - Les sports en salle sont à nouveau autorisés, à condition d'un test négatif et d'une inscription. Pour les sports de contact s'applique max. 12 personnes; 	<p>Mesures pour l'ensemble de la Belgique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La plupart des structures sportives sont ouvertes, comme le fitness, avec des protocoles de ventilation ; - sports non professionnels autorisés jusqu'à 50 personnes à l'intérieur et 100 personnes à l'extérieur (à l'exclusion des sports de contact) ; - les compétitions professionnelles et les sessions de formation sans limitation du nombre de participants ; - Les activités de jeunesse et autres activités de clubs et d'associations sont autorisées jusqu'à 50 personnes, sans nuitée (à partir du 25 juin, jusqu'à 100 personnes et avec nuitée) ; - Pour toutes les activités sportives, chaque participant jusqu'à 18 ans inclus peut être accompagné d'un membre de la même famille.

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
	<ul style="list-style-type: none"> - Les spectateurs sont autorisés à l'extérieur, là encore jusqu'à 33 % de la capacité et 1000 personnes maximum, mais sans résultat de test négatif ; - Les spectateurs en salle sont également autorisés, avec un résultat de test négatif max. 500 personnes. <p>Inzidenzstufe 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de pratiquer des sports de contact à l'extérieur et à l'intérieur avec jusqu'à 100 personnes dont le test est négatif ; - Pour les sports d'intérieur sans contact, tels que le fitness, le choix est soit un test négatif, soit une distance d'un mètre et demi ; - Cours de groupe à haute intensité (HIIT, etc.) avec un maximum de 15 personnes et test négatif. - Spectateurs autorisés à l'intérieur avec un maximum de 1000 personnes ou 33% de la capacité et test. - A partir de septembre, les festivals sportifs sans maximum de visiteurs avec test négatif possible. <p>Pour Aix-la-Chapelle et Kreis Heinsberg, les mesures s'appliquent dans le cadre de l'Inzidenzstufe 1.</p>	

9. Églises et communautés religieuses

Mesures pour l'ensemble des Pays-Bas :	Mesures pour Rhénanie-du-Nord-Westphalie :	Mesures pour l'ensemble de la Belgique :
<ul style="list-style-type: none"> - Le ministre a passé des accords avec les communautés religieuses sur la base desquels il est conseillé d'admettre un maximum de 30 personnes par service et de s'abstenir de chanter ; - Il n'y a pas d'obligation juridique de porter un masque buccal ; 	<p>Mesures pour Rhénanie-du-Nord-Westphalie :</p> <p>Les messes et les rencontres religieuses seront à nouveau autorisées à partir du 1er mai 2020.</p> <p>Toutefois, les services ne sont autorisés que si les conditions sont remplies : 1,5 mètre de distance, port obligatoire d'un masque</p>	<p>Mesures pour l'ensemble de la Belgique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les maisons de prière sont ouvertes y compris pour les services religieux ; - Les mariages, les funérailles et les crémations ainsi que l'exercice collectif du culte ou le service moral non confessionnel peuvent se poursuivre ;

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
<ul style="list-style-type: none"> - Un maximum de 100 personnes seront admises aux funérailles ; - Pour les mariages, il y a un maximum de 30 personnes et à partir du 5 juin, 50 personnes. <p>À partir du 26 juin, la capacité maximale à une distance de 1,5 m s'applique.</p>	<p>buccal (d'au moins la norme FFP2, KN95 ou OP équivalente), interdiction de chanter (également sur les places) et les rassemblements de plus de 10 personnes doivent généralement être annoncés à l'Ordnungsamt au moins 2 jours à l'avance. Un dialogue aura lieu sur les réductions de contacts. Les grandes rencontres doivent être évitées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lors des services religieux, des mariages et des funérailles, ainsi que des crémations, un maximum de 100 personnes est autorisé à l'intérieur, 200 à l'extérieur, à l'exclusion des enfants de moins de 12 ans et du célébrant et du pasteur. Uniquement dans les bâtiments désignés, à 1,5 m et 1 personne par 10 m² ; - À partir du 27 juin, les services religieux sont autorisés à accueillir jusqu'à 200 personnes à l'intérieur ou 400 personnes à l'extérieur. Il est également possible de suivre les dispositions du secteur des événements au CCRE ou au CIRM ; - Uniquement dans les bâtiments, à 1,5 m de distance et 1 personne par 10 m² ; - Le port d'un masque buccal est obligatoire et d'autres équipements de protection sont recommandé ; - Le contact physique entre personnes ou avec les mêmes objets par des personnes différentes est interdit.

10. Transports publics

Mesures pour l'ensemble des Pays-Bas :	Mesures pour Rhénanie-du-Nord-Westphalie :	Mesures pour l'ensemble de la Belgique :
<ul style="list-style-type: none"> - Dans les transports publics et les taxis, il est obligatoire de porter un masque buccal également dans les bâtiments de la gare ; - Les transports publics reprendront leurs horaires habituels ; - Voyagez avec prudence : éviter les foules (sur la route) et éviter l'heure de pointe" ; - Suivez les conseils du gouvernement en matière de voyages à l'étranger ; 	<p>À partir du 27.04.2020, le port d'un masque buccal (d'au moins la norme FFP2, KN95 ou OP équivalente) dans le transport public sera obligatoire dans tous les Länder allemands. Les instructions existantes concernant le respect d'une distance de 1,5 mètre, le lavage fréquent des mains, etc. restent nécessaires. Dans le train, les places disponibles sont limitées en raison de la distance suffisante. Toutefois, la capacité sera augmentée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les transports publics fonctionnent comme d'habitude, aux heures de pointe, les transports publics seront élargis cependant, la distanciation sociale doit être garantie avec 1,5 mètres de distance) ; - Le nombre de sièges dans les trains à destination des destinations touristiques est limité : sauf les jours de classe, seuls les sièges de fenêtre peuvent être utilisés (sauf pour les enfants de moins de 12 ans) ; - Conseil : se limiter aux déplacements nécessaires ; - Pour les personnes de 12 ans et plus, il est obligatoire de porter un

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
		<p>masque buccal dans les transports publics ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il est possible de voyager en Europe, mais il y a une interdiction des voyages non essentiels et des conseils de voyage: vert, orange (clair) et rouge. <p>Chaque autorité veillera, dans le cadre de ses responsabilités, à ce que la capacité des transports publics aux heures de pointe soit optimale afin d'éviter les encombrements.</p>

11. Entreprises

<p>Pour l'ensemble des Pays-Bas, les conseils urgentes suivantes s'appliquent :</p> <p>Travaillez à la maison, à moins qu'il n'y ait vraiment pas d'autre moyen. Seules les personnes dont le travail est essentiel au déroulement d'un processus commercial et qui ne peuvent pas effectuer leur travail à domicile sont autorisées à venir travailler.</p> <p>Les employeurs sont appelés à rendre possible le travail à domicile.</p> <p>À partir du 26 juin, les conseils stricts en matière de travail à domicile ne s'appliqueront plus. En concertation avec leur employeur, les employés sont autorisés à travailler au bureau pour un maximum de la moitié de leur temps. La règle des 1,5 m s'applique et il est recommandé de voyager autant que possible en dehors des heures de pointe.</p>	<p>Mesures pour Rhénanie-du-Nord-Westphalie :</p> <p>Les contacts dans le contexte professionnel doivent être limités autant que possible. Le règlement fédéral SARS-CoV-2-Arbeitsschutzverordnung (valable jusqu'au 30 juin) stipule que les employeurs doivent permettre à leurs employés de travailler à domicile autant que possible, dans la mesure où leurs activités le permettent.</p> <p>Les entreprises doivent fermer les cantines d'entreprise sauf si cela est nécessaire pour les processus de travail et l'éducation encore autorisés. Des mesures d'hygiène pour protéger les employés sont obligatoire et, si possible, faire travailler les employés à domicile. Un masque buccal et nasal doit être porté sur le lieu de travail, sauf sur le lieu de travail lui-même où une distance de 1,5 mètre peut être maintenue. Ce masque buccal doit être au moins de qualité comparable FFP2, NK95 ou OP et doit être mis à disposition par l'employeur si le travail ne permet pas une distance de 1,5 mètre entre les personnels.</p>	<p>Mesures pour l'ensemble de la Belgique :</p> <p>Le télétravail reste obligatoire, mais il est permis de planifier un jour de bureau par semaine. Pas plus de 20% des employés ne doivent être présents à un moment donné. Des tests sont recommandés.</p> <p>À partir du 27 juin, le télétravail n'est plus obligatoire, mais il est toujours recommandé.</p>
---	---	---

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
	<p>Lorsque le travail à domicile n'est pas possible, les employeurs devraient proposer à leurs employés de faire des tests au moins une fois par semaine. Les lieux de travail présentant un risque accru de contamination (par exemple, le commerce de détail, les professions de contact, l'industrie de la viande) doivent pouvoir être testés deux fois par semaine. Ceci est exigé par la loi. Au sein d'une entreprise, un employé peut être formé à l'administration des tests rapides, qui peut ensuite délivrer des certificats de test.</p> <p>Pour encourager davantage le travail à domicile et la digitalisation, l'achat de matériel à cette fin sera entièrement déductible des impôts en 2021.</p>	

12. Groupes vulnérables

<p>Pour l'ensemble des Pays-Bas les groupes suivants sont considérés comme vulnérables :</p> <p>Personnes de plus de 70 ans ou les personnes souffrant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - maladies cardiaques, pulmonaires ou rénales ; - diabétiques ; - avec système immunitaire affaibli ; - l'infection HIV. <p><u>Conseil:</u> les personnes âgées indépendantes de plus de 70 ans peuvent recevoir régulièrement la visite d'une ou deux personnes à condition que ce sont toujours les mêmes personnes.</p> <p>En cas de détection d'une infection dans une maison de soins, les résidents et le personnel sont</p>	<p>Pour Rhénanie-du-Nord-Westphalie les groupes suivants sont considérés comme vulnérables :</p> <p>Personnes âgées de 50 à 60 ans ou plus souffrant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maladies cardiaques, hépatiques, pulmonaires ou rénaux ; - Les diabétiques ; - Les personnes dont le système immunitaire est affaibli ; - Les patients atteints de cancer. <p><u>Conseil :</u> Il n'est généralement pas recommandé de rendre visite aux groupes vulnérables. Compte tenu des vaccinations, d'autres visites devraient être possibles.</p> <p>Il a été souligné que les groupes vulnérables ne peuvent être visités que s'ils ne présentent aucun</p>	<p>Pour l'ensemble de la Belgique les groupes suivants sont considérés comme vulnérables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Personnes de plus de 65 ans ; - Les diabétiques ; - Les personnes ayant un cœur, un poumon ou les maladies rénales ; - Enfants de moins de 6 mois ; - Les femmes enceintes et les personnes dont le système immunitaire est affaibli. <p><u>Conseil :</u> Les résidents des maisons de repos et de soins, les personnes handicapées et les célibataires isolés ou incapables de se déplacer peuvent recevoir des visites dans des conditions strictes (toujours la même personne qui ne doit présenter aucun symptôme deux semaines auparavant).</p>
--	--	--

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
testés chaque semaine. Le personnel reçoit plus d'équipements de protection.	<p>symptôme et si, ces derniers jours, ils n'ont pas été exposés.</p> <p>Un maximum de 15 masques buccaux médicaux FFP2 par personne seront délivrés par la Bundesregierung à un prix modique pour les groupes particulièrement vulnérables. Il existe également 30 tests rapides par mois par personne nécessitant des soins de longue durée.</p> <p>Le personnel soignant doit être testé tous les deux jours et porter des masques FFP2. Les visiteurs doivent toujours porter un masque FFP2 à un risque particulier. L'armée et les volontaires sont utilisés pour aider à effectuer des tests rapides au personnel et aux visiteurs.</p>	

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
13. Hôpitaux, instituts de soins et professions paramédicales		
<p>Mesures pour l'ensemble des Pays-Bas : Dans les maisons de repos, les visites sont autorisées à condition de respecter une distance de 1,5 mètre. En fonction du nombre d'infections, un masque chirurgical peut être recommandé. Un règlement sur les visites prévoit un maximum d'un visiteur par jour, mais si les résidents des maisons de retraite sont vaccinés, le règlement sur les visites est étendu à un maximum de deux visiteurs par jour (également différents visiteurs pendant la semaine).</p> <p>Un cadre politique temporaire pour assurer les soins aigus dans le cadre de la pandémie de Covid-19 a été élaboré dans les trois phases de la prestation de soins. Dans la phase 2, la coordination suprarégionale aura lieu, dans la phase 3, le plan entrera en vigueur. Le LNAZ (centre national de soins urgents) en assurera la supervision.</p>	<p>En Rhénanie-du-Nord-Westphalie : Les visites dans les hôpitaux et les maisons de retraite sont à nouveau autorisées. Le port d'un protège-bouche/nez FFP2 est obligatoire.</p> <p>Les professions paramédicales (dentistes, kinésithérapeutes, ostéopathes, etc.) peuvent continuer à exercer leurs activités. Les soins considérés par eux comme non urgents sont reportés.</p> <p>Dans toute l'Allemagne, une plus grande capacité hospitalière est mise à disposition pour les opérations prévues.</p>	<p>Mesures pour l'ensemble de la Belgique : À partir du 2 juin 2020, les hôpitaux disposeront de leur propre système de visites.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les professionnels paramédicaux (dentistes, kinésithérapeutes, ostéopathes, etc.) peuvent continuer à exercer leurs activités - Les soins non urgents sont reportés ; - Les centres pratiquant l'interruption volontaire de grossesse restent ouverts.
14. Recherche de contact, isolement et quarantaine		
<p>Mesures pour les Pays-Bas : L'inspection de la santé (GGD) informe les contacts des patients confirmés. La recherche de contacts est assistée par les rapports du CoronaMelder.</p> <p>Recommandation urgente d'une quarantaine à domicile (en principe 10 jours) si :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vous avez des symptômes qui correspondent à la corona (faites-vous tester, des résultats négatifs mettront immédiatement fin à la quarantaine) ; 	<p>Les dispositions suivantes s'appliquent à l'Allemagne : Un Coronavirus-Testverordnung a été adopté au niveau fédéral. Depuis mars, cela permet de réaliser des tests civils.</p> <p>Mesures pour Rhénanie-du-Nord-Westphalie : Le Gesundheitsamt d'un Kreis ou d'un Kreisfreie Stadt informe les contacts des patients confirmés. Le déploiement du personnel est intensifié. La recherche de contacts est soutenue par les rapports de l'application Corona-Warn.</p>	<p>Mesures pour l'ensemble de la Belgique : L'inspection de la santé informe les contacts des patients confirmés, de plus, assisté par les notifications de l'application Coronalert.</p> <p>Quarantaine obligatoire si :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En cas de symptômes : isolez-vous immédiatement pendant 10 jours, consultez un médecin et faites-vous tester le plus rapidement possible ; - Si le test PCR est positif, il faut alors procéder à un isolement ; - L'isolement peut être levé au plus tôt 10 jours après l'apparition des

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
<ul style="list-style-type: none"> - vous avez corona (vous resterez en quarantaine pendant au moins 7 jours à compter du moment des symptômes et jusqu'à ce que vous n'ayez plus de symptômes pendant au moins 24 heures) ; - votre colocataire présente de légers symptômes coronariens ainsi que de la fièvre ou un essoufflement ; - votre colocataire a la corona ; - vous avez été proche d'une personne ayant une corona (au moins 15 minutes dans un rayon de 1,5 mètre) ; - vous recevez une notification de Coronamelder ; - vous revenez d'un région à haut risque à l'exception des travailleurs et des étudiants frontaliers et visite à ou par le conjoint/partenaire ou l'enfant ou le parent en Belgique ou en Allemagne ; . - un enfant est testé positif, toute la classe est mise en quarantaine à la maison. <p>Le ministère de la Santé, du Bien-être et du Sport a lancé un essai pratique du Reischeck (vérification voyages) de la quarantaine. Il s'agit d'un outil en ligne qui permet de limiter les voyages et de se mettre en quarantaine à l'arrivée. Une loi d'urgence prévoyant une obligation de quarantaine pour les voyageurs entrants en provenance de zones à haut risque est en cours d'élaboration ; les réponses à la consultation sont actuellement traitées. La date cible d'entrée en vigueur est le 1er mai, la proposition peut être lue ici.</p>	<p>La quarantaine à domicile est automatiquement obligatoire via l'ordonnance sur la quarantaine et test, dès que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une personne présente des symptômes et attend le résultat d'un test (PCR ou test rapide) ; - Une personne a obtenu un résultat positif à un test rapide et attend toujours la confirmation par un test PCR ; - On a un résultat positif à un test PCR (patient confirmé) ; - On vit avec une personne qui a été testée positive ; - Les voyageurs qui ont séjourné dans une zone à risque au cours des 10 derniers jours (via Einreiseverordnung), sauf s'ils ont été entièrement vaccinés ou s'ils se sont récemment rétablis du COVID-19. Ces voyageurs (à l'exception de ceux provenant de régions où le virus est variable) ne doivent pas être mis en quarantaine. <p>Les personnes entièrement vaccinées ou ayant récemment récupéré du COVID-19 sont exemptées de l'obligation de quarantaine (voir les règles dans la rubrique "politique de test"), à moins qu'elles ne présentent des symptômes ou qu'elles ne proviennent d'une région où il existe une variante du virus.</p> <p>Tous les autres contacts seront approchés individuellement avec une obligation de quarantaine. Les personnes infectées doivent également informer activement leurs contacts.</p>	<p>symptômes et au moins 3 jours sans fièvre et sans amélioration des symptômes ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - En cas de test PCR positif, sans symptômes, quarantaine de 10 jours à compter de la date de retrait du test ; - En cas de contact à haut risque ou de retour d'une zone rouge : minimum 10 jours de quarantaine, à partir du dernier jour de contact à haut risque ou de séjour dans une zone à haut risque. Le test PCR doit être effectué le 7ème jour suivant le début de la quarantaine. Si ceci est négatif, la quarantaine se finit au plus tôt ce 7 ème jour.

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
	<p>Durée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une personne infectée dure au moins 10 jours, jusqu'à ce qu'il y ait une nette amélioration ou qu'il n'y ait plus de symptômes pendant 48 heures ; - Pour les personnes qui ont été entièrement vaccinées (voir "politique de dépistage") et qui ont été testées positives pour le COVID-19, la période de quarantaine peut être réduite à 5 jours, à condition qu'elles ne présentent aucun symptôme et que le test PCR soit négatif. - Les contacts qui ont été entièrement vaccinés pendant au moins 14 jours sont exemptés de l'obligation de quarantaine ; - Lorsque vous êtes en quarantaine, vous n'êtes pas autorisé à quitter votre domicile et aucun visiteur n'est autorisé. Toute personne qui ne respecte pas les règles de quarantaine commet une infraction une amende peut être imposée. 	

15. Politique de Tests

Les personnes suivantes doivent se faire tester via le GGD : <ul style="list-style-type: none"> - Les personnes symptomatiques ; - Les personnes sans symptômes, mais qui ont été exposées à un risque (par exemple par un message du Corona App), après le cinquième jour de quarantaine (à partir du 1er décembre) ; - Voyageurs en provenance de zones à haut risque, après le cinquième jour de quarantaine (à partir du 20 janvier 2021) ; - Tests de priorité pour une sélection de personnel de santé, les travailleurs des services de garde d'enfants et d'enseignants ; 	Politique de tests pour Rhénanie-du-Nord-Westphalie , par l'intermédiaire d'un médecin généraliste (test rapide) ou d'un service de santé (PCR) : <ul style="list-style-type: none"> - Les personnes symptomatiques ; - Personnes asymptomatiques ; - Contacts (min. 15 minutes de contact étroit avec l'infection) ; - Infection confirmée dans un espace commun ; - Infection confirmée dans un établissement (hôpital, cabinets) ; - Personnel des centres de soins sans infection confirmée (si l'incidence est élevée dans la région) ; 	Politique de test pour la Belgique , via la médecine générale : <ul style="list-style-type: none"> - Les personnes symptomatiques ; - Les soignants asymptomatiques ayant des contacts à haut risque (dans un rayon de 1,5 m de contact avec la personne infectée sans équipement de protection individuelle adéquat) ; - Les contacts à haut risque asymptomatiques peuvent être testés les jours 1 et 7 de la période de quarantaine. Pour le premier jour, la possibilité s'applique si vous êtes appelé dans les 72 heures suivant le contact ;
--	---	---

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
<ul style="list-style-type: none"> - L'enseignement : en cas d'infection en classe, les règles concernant les contacts à haut risque s'appliquent à toute la classe (quarantaine à la maison, test le 5e jour). - Il existe quatre sites de test dans le sud du Limbourg : 2 à Maastricht, 1 à Landgraaf et 1 à Urmond. - Tout Néerlandais doit pouvoir se rendre sur un lieu de test dans un rayon maximum de 45 minutes ; - En plus des tests PCR, des tests rapides sont également effectués. (test LAMP, test d'antigène et, à certains endroits, tests d'haleine). <p>Il existe un arrangement financier pour la mise en place de votre propre centre de tests sur le lieu de travail pour les entreprises où il n'est pas possible de travailler à domicile.</p> <p>Tests gratuits en cas de voyage : Au cours des mois de juillet et d'août, les voyageurs des Pays-Bas (quelle que soit leur nationalité) qui n'ont pas encore été (entièlement) vaccinés peuvent se faire tester gratuitement auprès des prestataires de tests affiliés. Une combinaison de fournisseurs de tests commerciaux et de capacités disponibles dans quelques centres de santé municipaux sera envisagée.</p> <p>Billets d'accès Corona En plus des tests de détection du virus, des tests sont utilisés pour autoriser davantage les activités. La loi sur l'accès temporaire à Corona rend cela possible par un règlement ministériel. C'est aux entrepreneurs eux-mêmes de</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Patients ou résidents des centres de soins (si l'incidence régionale est élevée) ; - Visiteurs des centres de soins sans infection confirmée (uniquement en cas d'augmentation de l'incidence régionale) ; - Personnel des centres médicaux sans infection confirmée (en cas d'incidence régionale élevée) ; - Le personnel des écoles ou des crèches ; - Entrée en Allemagne en provenance de l'étranger : les voyageurs qui ont séjourné dans une zone à risque pendant 10 jours doivent passer un test. Ils doivent faire effectuer un test 24 heures avant leur arrivée ou immédiatement après leur arrivée en NRW. Il existe des exceptions, qui se trouvent à la rubrique 17 "Frontières" ; - Voyages intérieurs allemands : test effectué lors de voyages à l'intérieur de l'Allemagne, provenant d'une incidence régionale accrue ; Depuis le début du mois de novembre, un <u>centre de test</u> commun à Tivoli, Aix-la-Chapelle, a été ouvert par la ville et la StädteRegion d'Aix-la-Chapelle. Le site de test pour le Kreis Heinsberg est situé dans la municipalité de Heinsberg. <p>Les abattoirs et les entreprises similaires sont tenus de tester leurs employés régulièrement, la fréquence dépendant de la taille de l'entreprise. (CoronaFleischwirtschaftVO)</p> <p>Autotests : Disponible à la vente et est encouragée.</p> <p>Personnes asymptomatiques :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Personnes admises à l'hôpital, nouveaux résidents d'une entité résidentielle ; - Pour les résidents de la Belgique qui ont été à l'étranger pendant plus de 48 heures, un test s'applique le jour 1 et le jour 7. - Les enfants de moins de 6 ans doivent également être testés s'ils ont eu des contacts avec une personne infectée, en dehors de la famille. <p>Autotests : devraient être sur le marché mi-avril.</p> <p>Deux tests PCR gratuits : Les jeunes de 6 à 17 ans et les adultes qui n'ont pas encore eu l'occasion de se faire vacciner peuvent se faire rembourser les frais d'un test PCR effectué en Belgique à hauteur de 55 euros maximum, deux fois en juillet, août et septembre.</p> <p>CovidSafe-app L'application CovidSafe a été lancée. Cette application permet d'établir et de présenter un certificat de test, de vaccination et de guérison. Sur le site web, vous pouvez le demander. La vaccination complète a lieu après la dernière injection requise. En cas d'infection antérieure, une seule injection suffit. Ce certificat est valable pendant 1 an. Un certificat de récupération est valable à partir de 11 jours après le moment où le test est positif, et reste valable pendant 180 jours. Un certificat de test est valable pendant 72 heures après que le test a été effectué.</p>

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
<p>décider s'ils veulent utiliser des tests d'accès.</p> <p>Pour cela, on utilise l'application ou le site web CoronaCheck et on peut se faire tester gratuitement via cette application ou testvoortoegang.nl. Seuls les tests effectués sur ce site sont autorisés. Ce test peut être effectué jusqu'à 40 heures avant votre visite. Les enfants de moins de 13 ans n'ont pas besoin d'être testés.</p> <p>Avec le certificat COVID de l'UE à partir du 1er juillet, des certificats de vaccination et de récupération seront également introduits. Un projet de règlement a déjà été préparé et entrera en vigueur dans la semaine du 21 juin. Un certificat de vaccination sera délivré et accepté si la vaccination est complète, donc pour Janssen après une injection et pour les autres après la deuxième injection. Une seule piqûre est également suffisante si une personne s'est déjà rétablie de Corona, le moment de l'infection n'est pas important. Le certificat de vaccination est valable immédiatement après la dernière injection. Le vaccin doit être enregistré auprès de l'EMA ou de la liste d'utilisation d'urgence de WHO.</p> <p>Pour un certificat de récupération, une contamination antérieure doit être établie avec un test NAAT au service de santé municipal (GGD), il est possible que plus tard cela s'applique également aux tests effectués par d'autres fournisseurs de tests. Les certificats de récupération peuvent être délivrés à partir du douzième jour après le test NAAT positif et la période de validité est de 11 à 180 jours après le test positif.</p>	<p>Chaque citoyen peut obtenir un autotest rapide et gratuit par semaine auprès des centres de test, des médecins, des pharmaciens, entre autres.</p> <p><i>Bürgertestung</i> : Cela est prévu par l'ordonnance fédérale sur le dépistage du coronavirus depuis le 8 mars. Des règlements déterminent ceux qui sont autorisés. Le ministère fédéral de la santé indique dans l'exposé des motifs du texte légal que les résidents non allemands ont également accès à ces tests rapides gratuits (y compris pour les travailleurs transfrontaliers).</p> <p><i>Tests au travail</i> : Les employeurs sont tenus de proposer des tests, voir la rubrique "Entreprises".</p> <p>Les exceptions fédérales à l'obligation de test (y compris les tests scolaires) pendant l'état d'urgence sont les personnes qui ont été entièrement vaccinées et qui ont récemment récupéré.</p> <p>Preuves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Preuve de vaccination complète depuis au moins 14 jours, approuvée par l'UE (par exemple, le passeport jaune de vaccination, physique ou numérique, dans les langues EN, FR, DE, IT ou SP) ; - Preuve d'un résultat positif au test PCR (papier/numérique et en langues EN, FR, DE, IT ou SP) et datant d'au moins 28 jours et de six mois au maximum . - Preuve d'un résultat positif au test PCR (papier/numérique et dans les langues EN, FR, DE, IT ou SP) et preuve d'au moins une dose de vaccination. - La preuve peut être demandée et montrée dans l'application CovPass ou Corona-Warn-App 	

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
<p>Autotests : Depuis début avril, les autotests de corona sont en vente dans les pharmacies et les drogueries. Ils seront disponibles gratuitement dans les établissements scolaires et ailleurs.</p>	<p>d'ici la mi-juin dans les pharmacies et les centres de vaccination. À partir de la mi-juillet, les praticiens (généralistes) suivront.</p> <p>À partir du 7 juillet, les GGD des Pays-Bas enregistreront, sur demande, la vaccination dans le carnet de vaccination jaune, qui est reconnu par l'Allemagne. De cette façon, ils peuvent faire usage des exceptions.</p>	

16. Stratégie de Vaccination

<p>Pour l'ensemble de Pays-Bas :</p> <p>Première phase (commencée le 8 janvier) :</p> <ol style="list-style-type: none"> Personnel soignant des hôpitaux de soins intensifs (personnel ambulancier, infirmières et médecins des services IC, SEH et COVID) (<i>vaccination via l'hôpital</i>) Personnel des maisons de soins, des centres de soins pour handicapés et des soins à domicile (<i>vaccination via les sites de GGD</i>) Médecins généralistes et personnes chargées des vaccinations (<i>via hôpitaux/GGD</i>) à partir du 22 janvier pour les généralistes. Résidents des maisons de repos et personnes handicapées mentales vivant en institution (<i>vaccination via un médecin de l'institution, commence le 18 janvier</i>) Résidents de petites maisons de soins et d'institutions pour personnes handicapées (<i>vaccination par le médecin généraliste, aidé par des teams ambulants, à partir du 25 janvier</i>) 	<p>Pour Rhénanie-du-Nord-Westphalie : La vaccination commencera le 27 décembre 2020. Le groupe cible de la vaccination ainsi que l'ordre de vaccination ont été décidés par le CoronalmpfV du 15 décembre. La vaccination se fait par l'intermédiaire de sites centraux, de médecins (de famille) et de structures propres dans les hôpitaux.</p> <p>Priorité absolue:</p> <ol style="list-style-type: none"> Personnes âgées de plus de 80 ans Résidents et personnel des maisons de repos Personnel de soins à domicile Les soignants travaillant avec une forte exposition à COVID-19, par exemple IC Le personnel soignant qui s'occupe des personnes très vulnérables, comme l'oncologie ou la transplantation <p>Priorité élevée (commence en mars) :</p> <ol style="list-style-type: none"> Personnes âgées de plus de 70 ans (à partir de mai au plus tard) 	<p>Pour l'ensemble de la Belgique :</p> <p>Les premiers "vaccins TV" ont été administrés le 28 décembre. La vaccination commence le 5 janvier 2021. Le 8 janvier 2021, il a été décidé que la vaccination devait être plus rapide et plus efficace, ce qui a été demandé à la Taskforce Vaccination.</p> <p>Première phase (inoculation sur place) :</p> <ol style="list-style-type: none"> Résidents et personnel des centres de soins résidentiels (y compris les personnes bénévoles) Professionnels des soins dans les hôpitaux (à partir de fin janvier via les hôpitaux) Les professionnels des soins primaires, tels que les médecins généralistes (à partir de février via les hôpitaux et les centres de vaccination) Institutions de soins collectifs et autres personnels hospitaliers (à partir de février via les hôpitaux et autres institutions) <p>Deuxième phase (vaccination dans quelque 200 centres de vaccination dans le pays) :</p>
--	---	--

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
<p>6. Personnes âgées mobiles de 90 ans et plus vivant à domicile (<i>vaccination via GGD, à partir du 25 janvier</i>)</p> <p>7. Personnes âgées mobiles vivant à domicile entre 85 et 90 ans (<i>via GGD, à partir du 1er février</i>)</p> <p>Deuxième phase (à partir de février/mars):</p> <p>8. Les personnes de plus de 60 ans vivant à domicile avec ou sans indication médicale (<i>le plus âgé en premier, vaccination par GGD/médecin</i>)</p> <p>9. Clients des soins de santé mentale intra-muros (<i>vaccination par le médecin de la maison</i>)</p> <p>10. Personnes non-mobile âgées de 60 ans et plus qui ne sont pas en maison de repos (<i>via un médecin généraliste avec des équipes mobiles</i>)</p> <p>11. Les personnes de moins de 60 ans avec une indication médicale (<i>vaccination via le médecin généraliste</i>)</p> <p>Troisième phase (à partir de mois de mai):</p> <p>12. Autres professionnels de la santé (<i>vaccination via l'hôpital/le médecin d'entreprise</i>)</p> <p>13. Les personnes entre 18 et 60 ans sans indication médicale (<i>les personnes âgées d'abord, la vaccination via GGD/médecin</i>)</p> <p>La vaccination est accélérée par:</p> <ul style="list-style-type: none"> - prolonger l'intervalle entre les doses de BioNTech/Pfizer de 3 à 6 semaines pour les nouveaux rendez-vous ; 	<p>7. Personnes très vulnérables (démence/invalidité compréhensible, trisomie 21, transplantation d'organe)</p> <p>8. Des contacts étroits entre les deux parties ci-dessus</p> <p>9. Personnel soignant des personnes vulnérables en institution</p> <p>10. Personnel à haut risque d'exposition COVID-19, tel que les banques de sang et les centres de test</p> <p>11. Les policiers et les agents de la force publique courrent un risque élevé d'exposition au COVID-19, notamment lors de manifestations (à partir du 8 mars)</p> <p>12. Personnel soignant dans le secteur des soins de santé publics ou revêtant une importance particulière dans les infrastructures hospitalières (à partir du 8 mars)</p> <p>Priorité accrue (à partir du mois de mai) :</p> <p>13. Personnes âgées de 60 ans ou plus</p> <p>14. Personnes à risque accru : obésité, maladie chronique des reins ou du foie, cancer, BPCO, etc.</p> <p>15. Personnes ayant des fonctions essentielles : gouvernements, forces armées, police, pompiers, etc.</p> <p>16. Les personnes travaillant dans des installations et des entreprises d'infrastructures critiques, telles que les pharmacies, la gestion des déchets, les transports, etc.</p> <p>17. Personnel soignant présentant un faible risque d'exposition COVID-19</p>	<p>5. Pour les plus de 65 ans (à partir de mars, priorité des personnes âgées aux jeunes))</p> <p>6. Les patients à risque entre 45 et 65 ans ayant des problèmes de santé, tels que le diabète, l'obésité, le cancer, les problèmes pulmonaires (à partir de mars, priorité des personnes âgées aux jeunes)</p> <p>7. Les personnes travaillant dans des secteurs vitaux (à partir d'avril, également via le médecin d'entreprise)</p> <p>Troisième phase (vaccination dans quelque 200 centres de vaccination dans le pays):</p> <p>8. Le reste de la population adulte (16 ans et plus, à partir de juin)</p> <p>La vaccination est volontaire et gratuite pour chaque citoyen.</p> <p>Les travailleurs frontaliers en Belgique ont, en principe, droit à la vaccination dans leur pays de résidence.</p> <p>Cette stratégie est toujours en cours d'élaboration.</p> <p>En Flandre, un compteur de vaccination a été mis en place : https://www.laatjevaccineren.be/vaccinatielijst</p> <p>Politique relative aux personnes entièrement vaccinées : Actuellement, les mêmes règles s'appliquent aux personnes entièrement vaccinées ou ayant récemment guéri du COVID-19 qu'aux autres. Il y a des discussions autour d'une "coronapas". Par conséquent, les certificats de vaccination ne sont pas encore délivrés.</p>

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
<ul style="list-style-type: none"> - Conservez un maximum de 50 % du stock pour la deuxième vaccination - A partir du mois de mai, entre 110 et 120 lieux de ponction GGD seront réalisés. - Permettre aux personnes qui ont eu le COVID-19 au cours des 6 derniers mois de renoncer à la deuxième injection. <p>La vaccination est volontaire, gratuite et en principe accessible à tous les résidents des Pays-Bas. Néanmoins, le ministre De Jonge note que les professionnels de la santé qui travaillent aux Pays-Bas mais vivent à l'étranger peuvent également prendre rendez-vous pour une vaccination dans un lieu du service d'hygiène régional de leur choix.</p> <p>Les personnes qui vivent aux Pays-Bas, mais qui n'ont pas de médecin généraliste aux Pays-Bas (mais en Belgique ou en Allemagne) et qui ne sont pas concernées par la convocation pour les vaccinations, peuvent contacter le GGD régional (service de santé publique) pour une vaccination aux Pays-Bas.</p> <p>Pour les personnes de moins de 60 ans, il sera possible d'opter volontairement pour un vaccin AstraZeneca, mais on ne sait pas encore quand. Ceux qui ont déjà eu le corona n'ont besoin que d'un seul vaccin.</p> <p>Les taux de vaccination peuvent être consultés sur le tableau de bord Corona : https://coronashboard.rijksoverheid.nl/landelijk/vaccinaties</p>	<p>18. Les travailleurs de la distribution alimentaire</p> <p>19. Employés des services de garde d'enfants ou des écoles (on examine si elles ne devraient pas avoir une priorité plus élevée)</p> <p>20. Employés en situation de vulnérabilité</p> <p>À partir du 7 juin, la vaccination est ouverte à tous et il est prévu que les groupes non prioritaires puissent également prendre rendez-vous. Le 27 mai, il a été décidé que les enfants/jeunes âgés de 12 à 17 ans seraient également inclus dans ce groupe et seraient vaccinés avec BioNTech/Pfizer. La Rhénanie-du-Nord-Westphalie a décidé que les personnes de moins de 60 ans, qui ne font pas partie d'un groupe prioritaire, peuvent également s'inscrire volontairement à la vaccination auprès d'AstraZeneca dans les cabinets médicaux. Auparavant, il avait été décidé qu'AstraZeneca ne serait utilisé que pour les personnes de plus de 60 ans.</p> <p>La vaccination est volontaire, gratuite et en principe accessible à tous les résidents de l'Allemagne. L'ordonnance fédérale sur les vaccinations concerne également les travailleurs qui vivent à l'étranger et travaillent en Allemagne et qui sont assurés. Les vaccinations commenceront à partir d'avril dans les cabinets médicaux.</p> <p>En raison du taux d'infection élevé en République tchèque, les habitants de la région frontalière avec la République tchèque recevront les vaccins BioNTech à</p>	

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
<p><i>Politique relative aux personnes entièrement vaccinées :</i> Actuellement, les mêmes règles s'appliquent aux personnes entièrement vaccinées ou ayant récemment récupéré du COVID-19 qu'aux autres. À partir du 21 juin, l'application CoronaCheck doit être en mesure d'afficher un statut de vaccination comme un reçu de vaccination (en plus du reçu de test et du reçu de récupération). Sur demande, les GGD enregistreront la vaccination dans le carnet de vaccination jaune à partir du 7 juin.</p>	<p>partir de la livraison supplémentaire d'avril. Les progrès sont suivis par le RKI : https://www.rki.de Aussi à conseiller au : https://impfdashboard.de/</p> <p><i>Politique relative aux personnes entièrement vaccinées :</i> Depuis le 9 mai, le <u>SchAusnahmV</u> est en vigueur dans toute l'Allemagne et les personnes entièrement vaccinées ainsi que celles qui ont été récemment rétablies sont libérées de nombreuses obligations régionales en matière de dépistage et de quarantaine (voir la rubrique "politique de test"). Ils ne sont pas non plus soumis aux restrictions de contact et de couvre-feu (voir "Restrictions de contact"). L'obligation autour d'un masque buccal et d'une distance de 1,5m sera maintenue.</p>	

17. Restrictions de contact

Mesures pour l'ensemble des Pays-Bas	Mesures pour NRW:	Mesures pour l'ensemble de la Belgique
<p>Masques buccaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Obligatoire dans les espaces confinés et les lieux publics ; - Recommandé dans les zones extérieures très fréquentées ; - Des exigences supplémentaires peuvent être fixées au niveau local ; - À partir du 26 juin, l'obligation de porter un masque buccal cessera en grande partie de s'appliquer ; elle ne s'appliquera que lorsque la limite d'un mètre et demi ne peut être respectée, comme dans les transports de passagers et l'enseignement secondaire. <p>A partir du 5 juin:</p>	<p>Masques buccaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Obligatoire dans les espaces clos ; - En cas de Inzidenzstufe 1 : à l'extérieur, il n'y a en principe aucune obligation de porter un masque buccal, sauf si la distance ne peut être garantie. Si nécessaire, un masque buccal ordinaire est suffisant. - En cas de dépassement de l'Inzidenzstufe 1, l'obligation demeure. <p>- Seuls les membres de deux ménages peuvent se réunir en privé. Les couples, quelles que soient les circonstances, sont considérés comme un seul ménage ;</p>	<p>Masques buccaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A l'intérieur : les masques buccaux restent obligatoires (magasins, cinémas, transports publics...) ; - Dans la région de Bruxelles-Capitale : obligatoire sur l'ensemble du territoire. <p>Contact extérieur</p> <p>A partir du 26 avril :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les groupes sont limités à un maximum de 10 personnes (à l'exclusion des enfants de moins de 12 ans) ; - À partir du 8 mai, il est interdit aux groupes de plus de 4 personnes, à l'exclusion des membres d'un même ménage et des enfants de moins de 12 ans, de se rassembler

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
<ul style="list-style-type: none"> - Recommandation d'accueillir chez soi un maximum de 4 personnes par jour, à l'exclusion des enfants jusqu'à 12 ans ; - A l'extérieur, 4 personnes maximum ; - Il est interdit de consommer de l'alcool ou des drogues douces dans les espaces publics entre 22h00 et 06h00. <p>À partir du 26 juin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plus de restrictions sur le nombre de visiteurs à la maison ; - Aucune restriction sur les groupes extérieurs non plus ; - Plus de prohibition de l'alcool. 	<ul style="list-style-type: none"> - En cas de freinage d'urgence les contacts doivent être réduits localement à une personne au maximum; - Les personnes entièrement vaccinées ou les personnes récemment guéries du COVID-19 ne sont pas prises en compte dans les règles entourant les réunions privées ; - Les enfants jusqu'à 14 ans sont exclus ; - Les fêtes privées sont considérées en général comme inacceptables et sont en principe interdites ; - Tout le monde est prié de ne pas voyager, même pas pour une journée ou une visite familiale ; <p>Inzidenzstufe 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de réunions avec 10 personnes de 3 ménages maximum ; - Les événements privés seront à nouveau autorisés pour un maximum de 100 personnes à l'extérieur et de 50 personnes à l'intérieur, à condition que le résultat du test soit négatif. <p>Inzidenzstufe 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontrer jusqu'à 5 ménages et dans les lieux publics jusqu'à 100 personnes dont le test est négatif. - Les événements privés sont autorisés pour un maximum de 250 personnes à l'extérieur sans test et un maximum de 100 personnes à l'intérieur avec un résultat de test négatif. <p><i>Couvre-feu : si l'incidence sur 7 jours dépasse 100, un couvre-feu est instauré entre 22 heures et 5 heures du matin. Des exceptions sont prévues pour les activités professionnelles, les urgences médicales, les soins aux matelots</i></p>	<p>sur la voie publique ou dans les espaces publics entre 0h00 et 5h00. Celle-ci expire le 27 juin.</p> <p><i>Contacts privés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les contacts étroits sont limités à 4 personnes, du même ménage, se rendant en visite en même temps dans 1 ménage. - À partir du 27 juin : limité à 8 personnes à l'intérieur, à l'exclusion des membres de votre propre famille et des enfants jusqu'à 12 ans.

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
	<p>ou les soins aux animaux. Ce couvre-feu ne s'applique pas non plus aux personnes entièrement vaccinées ou récemment guéries du COVID-19.</p> <p>Pour Aix-la-Chapelle et Kreis Heinsberg, les mesures s'appliquent dans le cadre de l'Inzidenzstufe 1.</p>	

18. Frontières

L'interdiction d'entrée proposée par la Commission européenne s'applique à toutes les personnes provenant de pays qui ne sont pas membres de l'UE, de EFTA ou de la Grande-Bretagne.

<p>Des conseils aux voyageurs spécifiques à chaque pays s'appliquent ; à conseiller sur Nederlandwereldwijd.nl (vert, jaune, orange, rouge). La Belgique est orange (uniquement les déplacements nécessaires) et l'Allemagne jaune (attention, mais les déplacements non urgents sont possibles).</p> <p>Les mesures relatives aux voyages ont été réajustées à partir du 1er juillet afin de les rendre conformes aux recommandations du Conseil européen. À partir de ce moment, le certificat COVID de l'UE s'applique également à l'utilisation (conditions de la "politique d'essai"). À partir du 1er juin 2021, <u>la loi sur la quarantaine obligatoire</u> s'appliquera aux voyageurs. Un règlement ministériel fixera les détails de ces règles. Cette loi fait une distinction entre les zones à haut risque ($>150/100\,000/14$ jours, à partir du 1^{er} juillet >200), les zones à très haut risque ($>500/100\,000/14$ jours) et les zones à risque exceptionnel (circulation de variantes du virus ou autres considérations qualitatives).</p>	<p>Tout voyage qui n'est pas nécessaire est fortement déconseillé.</p> <p>Une distinction est faite entre les zones à risque, les zones à haut risque/zones à haute incidence ($>200/100\,000/7$ jours au cours des 2 dernières semaines) et les zones de variants du virus (circulation des variants du virus significativement plus élevé qu'en Allemagne). Les Pays-Bas ont également été reclassés comme zone à risque le 30 mai (ils ne sont plus une zone à forte incidence). La Belgique est également classée comme une zone à risque.</p> <p>Les règles d'entrée en République fédérale d'Allemagne ont été fixées au niveau fédéral avec effet au 13 mai par le Corona-EinreiseV et les dispositions suivantes s'appliquent : À partir du 1^{er} mars, les voyageurs entrants recevront un "SMS Corona" du Bund avec un rappel des règles. Des exemptions s'appliquent aux personnes entièrement vaccinées ou récemment guéries du COVID-19, pour autant que la condition décrite dans la section " Politique de test " soit remplie.</p>	<p>À partir du 19 avril, il n'y a plus d'interdiction de voyager pour les voyages non essentiels au sein de l'UE et de l'espace Schengen, mais il existe un avis de voyage négatif pour les voyages non essentiels. Les règles ci-dessous restent pleinement en vigueur (jusqu'au 1^{er} juillet, à partir de cette date, des ajustements s'appliquent).</p> <p>PLF : Toute personne arrivant en Belgique par avion ou par bateau doit remplir le formulaire de localisation des passagers de la santé publique en ligne (https://travel.info-coronavirus.be/de/public-health-passenger-locator-form). Le code QR reçu doit être indiqué lors de l'enregistrement.</p> <p>Une distinction est faite entre les voyages d'affaires et les voyages privés. Les voyageurs d'affaires munis d'un certificat de leur employeur ne doivent plus être mis en quarantaine si leur PLF le prouve.</p> <p>Les personnes arrivant en Belgique par un autre moyen de transport (bus, voiture, train, etc.) doivent remplir le formulaire PLF si elles ont passé plus de 48 heures à l'étranger</p>
---	---	--

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
<p>La Belgique est identifiée comme zone à haut risque et l'Allemagne comme zone à risque.</p> <p>Pour les zones à risque (Allemagne) : Aucune recommandation de quarantaine et aucun test négatif obligatoire. Aucun certificat COVID n'est requis non plus.</p> <p>Pour les zones à haut risque (Belgique et Allemagne) s'applique :</p> <p>Quarantaine et enregistrement Au retour d'une zone à haut risque, une recommandation urgente de quarantaine de 10 jours maximum s'applique ; cette quarantaine peut être interrompue pour des déplacements nécessaires (par exemple, visite familiale exceptionnelle). Aucun formulaire de quarantaine ou autre formulaire d'enregistrement ne doit être rempli.</p> <p>Les voyageurs en provenance de zones à haut risque peuvent être testés après 5 jours de quarantaine ; si le résultat du test est négatif, la quarantaine sera levée.</p> <p>Exceptions aux avis de quarantaine : y compris les visites urgentes à des parents ou partenaires de premier et deuxième degré, la coparentalité, les travailleurs frontaliers, les étudiants frontaliers ou les courts séjours de moins de 12 heures. La liste complète peut être consultée ici.</p> <p>À partir du 1er juillet, les conseils de quarantaine pour les voyageurs en provenance de zones à haut risque ne seront plus applicables.</p>	<p>Pour les zones à risque (Belgique)</p> <p>Obligation de déclaration Les personnes ayant séjourné dans une zone à risque au cours des 10 derniers jours doivent s'inscrire avant leur arrivée sur Einreiseanmeldung.de. (www.einreiseanmeldung.de). Les personnes qui ont été entièrement vaccinées ou qui se sont récemment remises du COVID-19 doivent également se déclarer.</p> <p>Obligation de quarantaine Les personnes qui se sont trouvées dans une zone à risque au cours des dix derniers jours doivent en principe être directement mises en quarantaine pendant dix jours. Ceci ne s'applique pas aux personnes qui peuvent présenter un certificat de vaccination valide ou une preuve de guérison récente du COVID-19. Il est possible de mettre fin à une quarantaine immédiatement avec un certificat de test négatif valide. <u>Un certificat de test négatif valide peut donc être utilisé pour éviter la quarantaine.</u></p> <p>Relevé de test négatif, carnet de vaccination ou preuve d'une guérison récente du COVID-19 En outre, les voyageurs en provenance de zones à haut risque doivent être en mesure de présenter un résultat de test négatif aux autorités sanitaires dans les 48 heures suivant leur arrivée (à l'exception des enfants de moins de 6 ans). Le cas échéant, une preuve de vaccination ou de guérison récente du COVID-19 est suffisante (voir "politique de dépistage"). Des règles différentes s'appliquent aux voyageurs</p>	<p>et souhaitent rester en Belgique plus de 48 heures. Les passagers âgés de moins de 16 ans peuvent voyager avec le formulaire d'adulte accompagnant, à condition qu'ils voyagent avec l'adulte accompagnant.</p> <p>Tous les entrants (résidents belges et non-résidents belges) qui ont séjourné plus de 48 heures dans une zone rouge sont placés en quarantaine. Pour les résidents de Belgique, un test PCR est exigé le premier et le septième jour ; si le résultat est négatif, la quarantaine peut être levée après le septième jour. Les non-résidents doivent avoir un résultat de test négatif au plus tard 48 heures avant leur arrivée en Belgique. Si un résultat de test négatif ne peut être démontré, une mise en quarantaine est nécessaire. Les non-résidents ne sont pas tenus de se soumettre à des tests ; toutefois, vous pouvez vous faire tester le septième jour pour mettre fin à la quarantaine. Les enfants de moins de 6 ans ne sont pas tenus de se soumettre à des tests, mais doivent respecter la quarantaine.</p> <p>Une exception à cette obligation de quarantaine est faite pour les personnes exerçant une profession critique, les étudiants qui passent un examen et les personnes qui se trouvent en zone rouge pour des raisons professionnelles jusqu'au 4 janvier.</p> <p>Cette obligation de quarantaine ne s'applique pas aux déplacements transfrontaliers de courte durée : un séjour de moins de 48 heures dans une zone rouge ou un séjour de moins de 48 heures en Belgique.</p>

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
<p><u>Preuve de test négatif</u> Les voyageurs à destination des Pays-Bas doivent avoir un résultat négatif au test NAAT avant leur arrivée. Le test doit dater de moins de 72 heures au moment de l'inscription. Le résultat négatif du test doit être rédigé en NL, EN, DE, FR, IT, PT, SP et doit également contenir les données personnelles et le logo ou la référence d'un médecin ou d'un institut. Depuis le 1er juillet, il est également possible de choisir un test antigénique datant de 48 heures maximum, en dérogation au test NAAT. En cas de voyage avec un transporteur, ce dernier doit le vérifier.</p> <p><u>Exceptions à l'obligation de test (entre autres) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Un séjour aux Pays-Bas de moins de 12 heures, si le passager n'a pas voyagé avec un moyen de transport commercial de passagers ; - Une personne qui se trouve dans une zone à haut risque depuis moins de 12 heures ; - Travailleurs frontaliers, -étudiants - Personnes jusqu'à 12 ans ; - Le personnel de transport (personnes et marchandises) ; - Le personnel de transport (personnes et marchandises) ; - Les voyageurs munis d'un ordre de mission de NATO ; - Passagers utilisant le transport régional transfrontalier de passagers ; - Les personnes utilisant le transport commercial de passagers et dont la destination finale n'est pas les Pays-Bas, et 	<p>voyageant par avion (conformément aux règles applicables aux zones à forte incidence). Le certificat de test négatif peut dater de 48 heures maximum en cas d'utilisation d'un test rapide, de 72 heures maximum en cas d'utilisation d'un test PCR. Les conditions des tests peuvent être consultées sur le site web du RKI.</p> <p><u>Exceptions à l'obligation d'enregistrement, de quarantaine et de test</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - transit sans s'arrêter ; - Les personnes qui n'ont fait que transiter par une zone à risque ; - Les frontaliers ou les voyageurs frontaliers (personnes qui franchissent la frontière au moins une fois par semaine à des fins de travail, d'études ou de formation), dans la mesure où cela est nécessaire ; - Trafic frontalier local de moins de 24 heures dans une zone à risque ou en Allemagne ; - Personnel de transport (de marchandises et de personnes) ; - Les forces militaires étrangères ; - Un séjour de moins de 72 heures pour les visites aux parents au premier degré, aux partenaires ou aux co-parents. Cela s'applique également aux diplomates, aux gouverneurs. - En vertu de ces exceptions, aucune notification préalable n'est requise et aucune quarantaine n'est nécessaire. <p><i>Pour les zones à haute incidence ou les zones de mutation virale.</i></p> <p><u>Obligation de déclaration</u> Les personnes qui ont séjourné dans une zone à forte incidence ou</p>	<p>Une exception s'applique aux écoliers transfrontaliers, la coparentalité transfrontalière et aux travailleurs transfrontaliers. Cette exception signifie qu'ils ne doivent pas remplir un PLF et subir de quarantaine à chaque fois qu'ils franchissent la frontière et qu'ils doivent subir un nouveau test à leur entrée en Belgique ou à leur retour dans leur pays de résidence.</p> <p>L'exemption ne s'applique pas aux voyages occasionnels, tels que le séjour d'un étudiant étranger seul dans sa chambre en Belgique.</p> <p>Les voyages en provenance du Brésil, de l'Afrique du Sud ou de l'Inde sont généralement interdits. Il y a quelques exceptions, ces voyageurs qui ont séjourné dans une telle zone pendant les 14 jours précédant leur arrivée en Belgique ne sont pas couverts par les exceptions pour le PLF, le test et la quarantaine.</p> <p>À partir du 1er juillet, les règles entourant les voyages changent, avec l'introduction du certificat corona numérique européen. Les voyages vers les pays hors de l'UE sont toujours fortement déconseillés. Il existe des codes de couleur pour les pays de l'UE. Les Pays-Bas sont actuellement rouges, l'Allemagne est orange.</p> <p>PLF : le remplissage du formulaire PLF reste conforme aux règles ci-dessus.</p> <p><u>Retour en tant que résident après avoir résidé à l'étranger :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Retour des zones verte ou orange : Aucune obligation de mise en

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
<p>qui ne quittent pas la station de transfert.</p> <p>- À partir du 1er juillet : les voyageurs munis d'une preuve de vaccination (via le certificat ou non) et les voyageurs de l'UE munis d'une preuve de guérison (via le certificat ou non).</p> <p><i>Pour les zones à risque très élevé et les zones à risque exceptionnellement élevé :</i></p> <p><u>Quarantaine et enregistrement</u> Pour les voyageurs en provenance de zones à très haut risque et de zones à risque exceptionnel, une obligation légale de quarantaine de 10 jours s'applique à l'arrivée aux Pays-Bas. Une déclaration de quarantaine numérique ou papier doit être remplie avant l'arrivée aux Pays-Bas et présentée à l'arrivée. Le transporteur, le cas échéant, doit la vérifier.</p> <p>La quarantaine peut être raccourcie à 5 jours avec un test au cinquième jour, s'il est négatif.</p> <p><u>Exceptions à l'obligation de quarantaine :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Comme pour les zones à haut risque, voir ci-dessus. Y compris les travailleurs frontaliers, les étudiants, les séjours de <12 heures, la coparentalité, les traitements médicalement nécessaires, le personnel de transport. - Par exception, l'obligation s'applique également aux détenteurs d'un certificat (preuve de vaccination ou de guérison), ce qui n'enlève rien à l'obligation de quarantaine. 	<p>à variante virale au cours des dix derniers jours doivent s'inscrire avant leur arrivée sur Einreiseanmeldung.de (www.einreiseanmeldung.de). Les personnes qui ont été entièrement vaccinées ou qui se sont récemment remises du COVID-19 doivent également s'inscrire.</p> <p><u>Obligation de quarantaine</u> Les personnes qui ont séjourné dans une zone à haute incidence au cours des dix derniers jours doivent, en principe, être directement mises en quarantaine pendant dix jours. Cela ne s'applique pas aux personnes qui peuvent présenter un certificat de vaccination valide ou une preuve de guérison récente du COVID-19. Il est possible de mettre fin à une quarantaine au bout de 5 jours avec un certificat de test négatif valide, qui peut être pris le cinquième jour. Il n'est pas possible de mettre fin à la quarantaine avant avec un test antérieur. Pour les voyageurs en provenance de zones à virus variable, il existe une exception de 14 jours de quarantaine et aucune possibilité de raccourcir cette période. Il n'y a pas non plus d'exception pour les personnes vaccinées.</p> <p><u>Relevé de test négatif, carnet de vaccination ou preuve d'une guérison récente du COVID-19 :</u> En outre, les voyageurs en provenance de pays à haute incidence doivent être en mesure de présenter un résultat de test négatif aux autorités sanitaires dès leur arrivée (sauf pour les enfants de moins de 6 ans). Le cas échéant, la preuve de la vaccination ou de la guérison récente du COVID-19 est</p>	<p>quarantaine ou de test. Remarque : le statut d'une zone peut changer à tout moment pendant votre séjour.</p> <p>- Retour des zones rouges : Avec un certificat corona numérique avec une vaccination complète (+ 2 semaines), un test PCR négatif récent (< 72 heures) ou un certificat de guérison sans quarantaine. Pas non plus pour ceux qui se font tester avec un test PCR le premier ou le deuxième jour après leur arrivée (à l'exception des enfants de moins de 12 ans).</p> <p>- Retour d'une zone à très haut risque (« variantes préoccupantes ») : Quarantaine obligatoire de 10 jours avec test PCR au premier et au septième jour, également pour les personnes entièrement vaccinées ou ayant déjà effectué un test négatif dans le pays.</p> <p><u>Arrivée en Belgique en tant que non-résident :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Arrivée en provenance des zones verte ou orange : Aucune obligation de mise en quarantaine ou de test. - Arrivée en provenance des zones rouges : Avec un certificat corona numérique avec une vaccination complète (+ 2 semaines), un test PCR négatif récent (< 72 heures) ou un certificat de guérison sans quarantaine. - Arrivée d'un pays hors de l'UE : Il faut être entièrement vacciné (+ 2 semaines) avec un vaccin approuvé par l'Europe et un test PCR le jour de l'arrivée. S'il est négatif, pas de quarantaine.

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
<p>- L'obligation de remplir la déclaration de quarantaine demeure et des preuves supplémentaires doivent être fournies.</p> <p>Preuve de test négatif Comme pour les voyageurs en provenance de zones à haut risque, les voyageurs en provenance de zones à très haut risque et de zones à risque exceptionnel doivent avoir un certificat de test TAAN négatif avant leur arrivée, ne datant pas de plus de 72 heures. À partir du 1er juillet, un test antigénique datant de moins de 48 heures sera également suffisant.</p> <p>En outre, les dispositions suivantes s'appliquent aux passagers voyageant par voie aérienne ou maritime à partir de zones à risque très élevé et de zones à risque exceptionnellement élevé : Les voyageurs doivent également présenter un résultat négatif à un test rapide en plus du test PCR négatif. Ce test rapide ne doit pas dépasser 24 heures (en raison de difficultés pratiques, le délai a été prolongé de 4 à 24 heures) au moment de l'embarquement. Cette obligation est levée si le test PCR est effectué jusqu'à 12 heures avant le départ.</p> <p>Les mêmes exceptions à l'obligation de test s'appliquent que pour les zones à haut risque, voir ci-dessus.</p> <p>Par exception, l'obligation s'applique également aux détenteurs d'un certificat (preuve de vaccination ou de guérison), ce qui n'enlève rien à l'obligation de test.</p>	<p>suffisante (voir "politique de test"). Cela s'applique également aux voyageurs par voie aérienne. Le certificat de test négatif peut dater de 48 heures maximum en cas d'utilisation d'un test rapide, de 72 heures maximum en cas d'utilisation d'un test PCR. Les conditions des tests peuvent être consultées sur le site web du RKI</p> <p>Exceptions à l'obligation de notification et de quarantaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - transit sans s'arrêter ; - Les personnes qui n'ont fait que transiter par une zone à risque ; - Les frontaliers ou les voyageurs frontaliers (personnes qui franchissent la frontière au moins une fois par semaine à des fins de travail, d'études ou de formation), dans la mesure où cela est nécessaire ; - Trafic frontalier local de moins de 24 heures dans une zone à risque ou en Allemagne ; - Personnel de transport (de marchandises et de personnes). S'il s'agit d'une zone à virus, cela s'applique aux séjours d'une durée maximale de 72 heures ; - Les forces militaires étrangères (à l'exception des forces provenant des zones à virus) ; - Un séjour de moins de 72 heures pour les visites à la famille au premier degré, aux partenaires ou à la garde conjointe (à l'exception des visites en provenance de zones à variante virale). Cela s'applique également aux diplomates, aux gouverneurs. (à l'exclusion des zones à virus). <p>Exceptions à l'obligation de test :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le transit sans arrêt (à l'exception des zones à virus) ; 	<p>- Arrivée en provenance d'une zone à très haut risque ("variantes préoccupantes") : Une interdiction d'entrée pour les non-Belges qui ne vivent pas en Belgique et qui se sont trouvés dans une zone à très haut risque à tout moment au cours des 14 derniers jours. Il existe une exception pour les voyages essentiels du personnel des transports et des diplomates. Ils doivent subir une quarantaine obligatoire de 10 jours avec un test PCR le premier et le septième jour. La quarantaine ne peut être interrompue que pour l'exécution de la raison essentielle.</p>

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
Il existe une interdiction générale de voyager en avion à travers un certain nombre de pays : https://www.rijksoverheid.nl/onderwerpen/coronavirus-covid-19/reizen-en-vakantie/vliegverbod	<ul style="list-style-type: none"> - Personnes n'ayant transité que par une seule zone à risque (à l'exclusion des zones à variante virale) - Transporteurs séjournant en Allemagne pendant moins de 72 heures (à l'exclusion des zones de variante du virus) ; - Une exception à la règle principale s'applique aux travailleurs transfrontaliers et aux frontaliers, mais il est précisé qu'ils doivent effectuer un test au moins deux fois par semaine. - Cela limite la fréquence des tests à deux fois par semaine et permet, par exemple, un test après l'arrivée chez l'employeur. <p>En Allemagne, les personnes asymptomatiques peuvent subir un test rapide hebdomadaire gratuit. Les résidents non allemands peuvent également profiter de la Bürgertestung hebdomadaire pour les personnes asymptomatiques en NRW.</p>	

19. Collaboration transfrontalière

Euregio Meuse-Rhin

Les partenaires de l'EMRIC s'accordent régulièrement sur les conséquences des mesures et de la communication publique.

Belgique-Pays-Bas

Les ministres belge et néerlandais appellent conjointement la population à limiter au maximum les mouvements transfrontaliers.

Allemagne-Pays-Bas : les ministres allemand et néerlandais appellent conjointement la population à limiter autant que possible les mouvements transfrontaliers.

Europe

La Commission européenne et le Parlement européen travaillent à la coordination et à l'harmonisation des politiques de santé des États membres. Les pays européens utilisent une norme unique pour le codage par couleurs, qui permet d'indiquer le degré d'infection d'un pays ou d'une région. Les 27 États membres de l'UE fournissent leurs propres données au Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) à Stockholm. L'ECDC publie ensuite chaque semaine une nouvelle carte avec un code de couleur afin qu'il n'y ait plus de différences entre les États membres.

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
--------------------------	--	---

Le 21 janvier 2021, les leaders européens ont discuté d'une politique commune au sein du Conseil en ce qui concerne les nouvelles mutations de Corona. Il a été convenu que les frontières ne devraient pas être fermées, mais des mesures doivent être prises contre les voyages non urgents. Une recommandation commune sur l'utilisation des tests rapides a également été faite. **Le 14 juin 2021, les leaders européens ont à nouveau mis à jour la recommandation, [convenant](#) que les détenteurs d'une preuve de guérison ou de vaccination seront exemptés de quarantaine et de tests. La Commission européenne a préparé une série de [Q&A](#) sur la recommandation et les restrictions de voyage.**

Le Parlement européen a approuvé le 29 avril le certificat numérique COVID, **ce règlement a été promulgué le 14 juin**. Il s'agit d'une proposition antérieure de la Commission européenne. Le règlement établit un cadre européen interopérable pour la délivrance de certificats de vaccination, de certificats de test et de certificats de guérison en vue de faciliter la libre circulation des personnes. Les États membres seront tenus de délivrer des certificats de vaccination, des certificats de test et des certificats de récupération. L'utilisation des certificats n'est pas réglementée par le règlement. Le certificat vert numérique entrera en vigueur le 1er juillet 2021. **Les applications de certificat COVID de Belgique et d'Allemagne sont déjà connectées au système européen, celle des Pays-Bas est en cours de développement.**

Vert : < 50 pour 100 000 habitants (au cours des deux dernières semaines) et moins de 4 % des tests de corona sont positifs ou < 75 pour 100 000 habitants et moins de 1 % des tests corona sont positifs.

Orange : < 50 pour 100 000 habitants et le nombre de tests positifs est soit supérieur à 4 %, soit > 75< 200, mais le pourcentage de tests positifs est inférieur à 4 %, ou < 75 pour 100 000 habitants et moins de 1 % des tests corona sont positifs.

Rouge : 75-200 tests positifs et le pourcentage est supérieur à 4 %. Lorsqu'il y a plus de 200 infections pour 100 000 habitants, une zone devient de toute façon rouge.

Rouge foncé : plus de 500 infections pour 100 000 habitants.

20. Législation et réglementation adaptées à COVID-19

Mesures pour l'ensemble des Pays-Bas :	Mesures pour l'ensemble de la république fédérale allemande : Le 25-03-2020, le Bundestag a approuvé une loi donnant plus de pouvoirs au Gesundheitsministerium de Berlin. La confiscation des médicaments et des vêtements protégés en est un exemple, le Coronavirus-Schutzverordnung qui prescrit les mesures de protection fédérales. La Coronavirus-Impfverordnung a également été publiée le 15 décembre. La Corona-Einreiseverordnung , rééditée le 12 mai, introduit des règles fédérales en matière de notification, de quarantaine et de tests pour les voyageurs en provenance d'une zone à risque (valable jusqu'à ce	Les règles de lutte contre la Corona sont fixées par décret ministériel, basé sur le droit de la sécurité civile. La dernière date du 28 octobre, modifié le 7 mai 2021. Afin de fournir une base juridique plus solide et plus démocratique, le ministre de l'intérieur Verlinden a envoyé un projet de loi sur la pandémie au Parlement. Le 31 mars, un juge de Bruxelles a estimé qu'il n'existe pas de base juridique pour les mesures Corona, étant donné qu'elles sont désormais mises en œuvre par décret. Le juge oblige la Belgique à fournir une base juridique dans les 30 jours. En appel, le gouvernement belge a gagné.
--	--	---

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
<p>de COVID-19. La loi temporaire est gérée de manière centralisée, mais elle est également conforme aux relations administratives qui s'appliquent en dehors des situations de crise et prévoit une adaptation locale. Pour l'instant, la loi est en vigueur jusqu'au 1er septembre, mais une prolongation est envisagée.</p> <p>Des mesures peuvent également être prises sur la base de la loi sur la santé publique, qui prévoit l'obligation pour les voyageurs de présenter un résultat négatif au test PCR.</p> <p>La loi sur l'obligation de quarantaine pour les gens du voyage entre en vigueur le 1er juin et modifie la loi sur la santé publique et le règlement sur les mesures temporaires Covid-19. Il en va de même pour la loi Corona sur les billets d'accès, qui entre en vigueur le 1er juin.</p>	<p>que l'épidémie ne soit plus d'ampleur nationale).</p> <p>L'ordonnance sur le test du coronavirus, qui a été mise à jour le 8 mars, établit la stratégie de test au niveau fédéral. Elle stipule que les personnes asymptomatiques peuvent recevoir un test rapide une fois par semaine (y compris les citoyens non allemands). Avec le SchAusnahmV, des exceptions fédérales aux règles du Notbremse s'appliquent.</p> <p>La législation dans le domaine de la Corona est alignée au niveau fédéral.</p> <p>Mesures pour Rhénanie-du-Nord-Westphalie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 14 avril 2020, le Parlement de RNW a approuvé la loi sur les épidémies. En temps de crise, cette loi permet d'adapter le droit territorial ; - La <i>CoronaSchutzVerordnung</i> (<i>CoronaSchVO</i>) contient les mesures contre la transmission du virus et a été mise à jour le 21 juin (valable du 28 mai au 24 juin 2021) ; - Le <i>Corona-Test-und-Quarantäneverordnung</i> (du 8 avril au 5 juillet, mise à jour le 3 juin) : la base de la politique de test et détermine automatiquement qui doit être mis en quarantaine ; - La <i>Coronabetreuungsverordnung</i> (du 21 mai au 16 juillet, mise à jour le 21 juin) réglemente les mesures autour des écoles 	

Situation Covid-19 dans l'Euregio Meuse-Rhin (21-06-2021 – 14h00)

Disclaimer : Cet aperçu a été compilé avec le plus grand soin et est régulièrement mis à jour, mais les partenaires ne sont en aucun cas responsables de son exactitude. Vérifiez toujours les règles nationales et régionales.

Zuid-Limburg (GRIP 4)	Kreis Heinsberg (Krisenstab) Stadt Aachen & Städteregion Aachen (Krisenstab)	Province de Limburg et Liège en Belgique (phase fédérale)
21. Recherches en cours		
Dans le cadre du projet PANDEMERIC , financé par Interreg, les études suivantes sont en cours : - Gestion des flambées - les conséquences juridiques des transports transfrontaliers d'ambulances et d'IC - Une enquête sur les possibilités d'un partenariat permanent entre les hôpitaux du Limbourg néerlandais et les hôpitaux de la région allemande d'Aix-la-Chapelle et du Limbourg (Belgique) et de Liège (Belgique). Être partenaires de projets : Partenariat EMRIC (chef de file), ITEM/Faculté de droit Université de Maastricht, Province de Liège, EGTS Euregio Meuse-Rhin, Communauté germanophone.		

Cette vue d'ensemble est régulièrement mise à jour et, à cette fin, des mises à jour de statut des gouvernements fédéraux et nationaux et les sites web suivants sont consultés:

- <https://ec.europa.eu>
- <https://www.ecdc.europa.eu>
- <https://www.who.int>
- <https://www.rivm.nl>
- <https://www.vrzl.nl>
- <https://www.ggdzl.nl>
- <https://www.bundesregierung.de>
- <https://www.auswaertiges-amt.de>
- <https://www.land.nrw/corona>
- <https://rki.de>
- <https://www.kreis-heinsberg.de>
- <https://www.staedteregion-aachen.de>
- <http://www.aachen.de>
- <https://www.health.belgium.be>
- <https://www.info-coronavirus.be>
- <https://www.crisis-limburg.be>